

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA
FACULTE SCIENCES ECONOMIQUES DE GESTION ET COMMERCE
DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES



Mémoire

*En vue d'obtention du diplôme de Master
En sciences économiques
Option : Economie Du développement*

**Développement local en Algérie quelle place pour la
gouvernance participative**
(Etude de Cas de la commune de Beni Maouche)

Réalisé par :

Abbas Koceila

Jurys Composé :

Président : Md Boussouira Houria

Examineur : Mr Bouguelaa Mohammed

Rapporteur : Mr Biatour L'Hocine

Année universitaire : 2018-2019

Remerciements

*Merci à dieu le tout puissant qui nous a accordé La santé, la persévérance,
Le courage Et la motivation Pour mener à bien ce Travail*

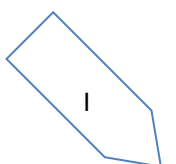
*On tient à remercier très profondément notre Encadreur **M^r. Biatour**
L'houcine*

*Merci pour son encouragement et ses orientations durant la Réalisation de ce
projet*

*A tous les élus locaux et les associations de la commune de **Beni Maouche***

*Nous remercions également les **membres de jury** de soutenance qui ont bien
voulu de jury notre travail.*

*Nous remercions tout personne ayant contribué de pré ou de loin a la
réalisation de ce travail*



Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à :

- ❖ *A ma cher mer, mon défunt per paix a sont âme*
- ❖ *A mes frères et mes sœurs*
- ❖ *A tous mes amis (es)*

❖ Liste des abréviations

PME	Petite Et Moyenne Entreprise
PMI	Petite Et Moyenne Industrie
DI	District Industriel
SPL	Système Productif local
DATAR	Délégation A l'Aménagement Du Territoire Et l'Action Régionale
UNCDF	Fond d'Equipment des nations unis
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PCD	Plan Communal De Développement
PS	Plan Social
PIL	Programme d'Industries Local
PAS	Plan d'Ajustement structurel
FMI	Fond Monétaire International
PSRE	Plan de Soutien à la Relance Economique
ANSEJ	L'Agence National de Soutien à l'Emploi des jeunes
PCSCE	Plan Complémentaire de Soutien à la Croissance Economique
SNAT	Schéma National d'Aménagement du territoire
APW	Assemblée Populaire de Wilaya
APC	Assemblée Populaire De La Commune
PNAT	Plan national d'aménagement du territoire
SRAT	Schéma régional d'aménagement du territoire
PDAU	Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme
CapDel	Programme de renforcement des capacités des acteurs de développement local
PNUD	Programme des Nations Unis pour le développement
MICL	Ministère De L'intérieur Et Des Collectivités Locales
OSC	Organisation de la société civile

Liste Des Tableaux

Tableau 1 : Comparaison entre le développement local et le développement territorial.....	16
Tableau 2 : les acteurs de la gouvernance locale et leurs fonctions.....	21
Tableau 3 : Les types de participation.....	22
Tableau 4 : Les dix communes pilotes du CAPDEL.....	43
Tableau 5: infrastructures de soins et de santé de la commune de Beni Maouche....	51
Tableau 6: Centre de documentation et types d'informations recueillies.....	54
Tableau 7: Répartition statistique des cibles de l'enquête.....	56
Tableau 8: Répartition des acteurs selon le niveau d'instruction.....	58
Tableau 9 : le niveau de coordination entre les acteurs de la commune de Beni Maouche	64
Tableau 10 : les motifs des bonnes relations entre acteurs.....	65
Tableau 11: représentation des causes des différents entre les acteurs.....	66
Tableau 12 : les atouts économiques actuels et de la commune de Beni-Maouche...	67
Tableau 13 : les atouts économiques futurs et de la commune de Beni Maouche...	68
Tableau 14: La satisfaction pour les projets de développement dans la commune..	69
Tableau 15: les causes de retard de développement dans la commune de Beni Maouche	70
Tableau 16: niveau de la gouvernance a la commune de Beni Maouche.....	73

Listes des figures

Figure 1:financement du projet de CapDel.....	44
Figure 2 : les commune limitrophe de la commune de Beni-Maouche.....	49
Figure 3: représentation de la part des acteurs de l'enquête réalisée.....	57
Figure 4 : La part de la femme dans la population acquêtée.....	57
Figure 5 : la relation des acteurs de développement dans la commune de Beni Maouche.....	64
Figure 6 : la représentation des motifs des bonnes relations entre acteurs.....	65
Figure 7 : représentation des critiques et causes de divergence entre les acteurs....	66
Figure 8: les atouts économiques actuels et futurs de la commune de Beni Maouche	68
Figure 9: La satisfaction pour les projets de développement dans la commune de Bni Maouche.....	69
Figure 10: les causes du retard du développement dans la commune de Beni Maouche	71
Figure 11: niveau de la gouvernance a la commune de Beni Maouche.....	73

INTRODUCTION GENERALE

Introduction générale

Le développement local peut être défini comme l'organisation d'un territoire ou encore la volonté des acteurs d'éviter que la globalisation ne vide les territoires de leur identité et de leur substance. Il existe de nombreuses initiatives locales qui créent du développement local. Ces initiatives locales créent une capacité de mobilisation, d'analyse et de réactivité du territoire qui permettent de le mettre en situation d'assumer de nouveaux défis. Mais un élément clé du développement local est l'apprentissage collectif. En effet pour développer un territoire, les acteurs doivent à la fois apprendre et construire sur celui-ci.

Par ailleurs « Le territoire se donne, à travers un projet, le moyen d'ébaucher des initiatives qui définiront et consolideront son développement »¹. En géographie, le déterminisme, c'est-à-dire la place prépondérante du milieu naturel dans l'analyse et l'explication des sociétés, a été longtemps utilisée dans le passé pour expliquer les retards de développement. Mais les différents projets de développement local ont la volonté de dépasser le déterminisme d'un territoire. Pour qu'un projet aboutisse à du développement local, il est nécessaire d'avoir un dialogue entre les différents acteurs concernés. Il est important de tenir compte des acteurs, de leurs avis et de leurs spécificités.

Toutefois, les projets nécessitent au préalable une analyse du territoire, ce que l'on appelle en économie territoriale un diagnostic. Ce dernier doit comporter des éléments tels que la mémoire et l'histoire du territoire, sélectionner les éléments constitutifs, identifier les différentes opportunités et potentialités mais aussi anticiper l'avenir. Un diagnostic ne doit pas faire état seulement du négatif sur un territoire. Tout diagnostic doit tenir compte de la dimension économique, sociale et institutionnelle

L'évaluation de l'efficacité du développement locale se mesure par la création de la richesse en au sein du territoire concerné, par le pilotage de ce développement, et par les processus d'apprentissage de ces acteurs et des territoires, et aussi par les processus de médiation se mettant en œuvre de son sillage. Les deux derniers points sont les plus importants pour évaluer s'il y a réellement du développement local. En effet, en plus de la création de la richesse qui relève de la dimension économique, la formation et l'apprentissage des acteurs locaux, et leur capacité à échanger et à réagir face à une situation de crise montrent des éléments indicatifs d'un réel développement au sein du territoire local.

¹ Xavier Greffe, Le Développement Local, Editions de l'Aube / Datar, Gémenos, 2002, p201.

INTRODUCTION GENERALE

L'Algérie a un potentiel en ressources humaines et matérielles lui permettant de mieux réussir en matière de développement. Toutefois, des progrès importants restent à faire en matière d'efficacité. Dans cette perspective, l'approche participative dans le domaine du développement local offre aux citoyens de réelles opportunités pour s'engager en tant que parties prenantes des différents projets et programmes de développement au niveau local. Cela améliore la perception des décideurs pendant la phase de formulation des projets et garantit la durabilité de ces derniers dans la mesure où ils deviennent la propriété de tous ceux qui y sont associés. La transparence et la visibilité des programmes est assurée et l'État gagne en crédibilité.

Inscrit dans la thématique du développement local, le présent mémoire a donc pour objet de traiter la question relative à la place de la participation des acteurs locaux dans les approches et les pratiques de développement local en Algérie. A cet effet, le choix de notre démarche s'est porté sur l'examen du cas particulier de la commune de Beni-Maouche et la formulation de notre problématique s'est décliné ainsi sous forme de la question suivante :

Quelle est la place de la participation des acteurs locaux à la formulation et la mise en œuvre du processus de développement dans le cas particulier de la commune de Beni-Maouch ?

Pour mieux cerner la question principale et pouvoir apporter des éléments de réponse pertinents, deux questions secondaires découlant de celle-ci sont identifiées :

- ***Qu'est ce que la gouvernance participative, quelles sont ces principales caractéristiques et quelle est sa place dans l'approche de développement en Algérie ?***
- ***Dans le cas particulier de la commune de BENI-MAOUCHE, la participation des différents acteurs participent effectivement à la gouvernance ?***

Pour aborder la thématique qui fait objet de notre analyse, notre choix s'est porté sur les deux hypothèses suivantes qui vont servir de base à la présente analyse :

Hypothèse 01 - La participation des acteurs est intimement lié à l'effort des pouvoirs publics en Algérie dans le sens de la déconcentration progressive de ses actions en matière de développement au niveau local. Toutefois, du fait de la nature des choix opérés en Algérie en termes de gouvernance économique, cette participation doit nécessairement demeuré à des niveaux faibles.

INTRODUCTION GENERALE

Hypothèse 02 – Dans le cas particulier de Beni-Maouche, la participation des acteurs locaux au processus de développement de leur localité peut être perceptible du fait des efforts consentis par les pouvoirs publics ces quelques dernières années en matière de développement local des territoires ruraux. Mais celle-ci, pour différentes raisons doit rester sans effets, si non insuffisantes pour enclencher un réel processus de développement au niveau de cette localité.

Notre travail sera réalisé en ce basent dans un premier temps sur une recherche bibliographique et documentaire, ouvrage articles de revues et de document internet, ainsi que sur analyse de type qualitative, dans un second temps, basée sur une étude de terrain auprès des élus locaux, des association, des service déconcentrés de l'état et des citoyens de la commune de Beni-Maouche. Par ailleurs, notre travail est structuré en trois chapitres complémentaires. Dans le premier chapitre nous présenteront une vision globale concernant le développement local et la gouvernance participative, et aussi des aspects théoriques liés au volet conceptuel de question traitée. Le deuxième chapitre sera consacré au développement de notre thématique à savoir la participation citoyenne et la gouvernance locale en Algérie. Dans le dernier chapitre, nous allons présenter la commune de Beni-Maouche, étudier la participation citoyenne dans cette commune, et présenter les résultats de notre enquête de terrain.

CHAPITRE 01 : LE DEVELOPPEMENT LOCAL ET LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

Chapitre 1 : Le développement local et la gouvernance participative

Introduction :

Le développement local est ainsi une notion vague et globale. Il recouvre un phénomène multiforme et multidimensionnel désignant le processus de transformation qui accompagne la croissance économique à long terme. Le développement local préconise alors un retour à la petite dimension (donnant un rôle clé aux PME-PMI dans le processus de développement) et traduit la revendication des spécificités politiques, sociales et culturelles propres à chaque territoire, mais aussi la volonté de chercher dans ces spécificités un potentiel de créativité individuelle et collective et d'intensification de la ressource humaine.

Le développement local peut se voir alors comme un mode de développement reposant sur les forces locales (naturelles et humaines) qui représentent le ferment indispensable pour l'émergence d'actions concrètes d'amélioration des conditions d'existence des acteurs. De ce fait, le développement local n'est ni mode, synonyme de tendance conjoncturelle, ni modèle unique, exportable et labellisé, mais plutôt un processus de transformation sociale dans lequel interviennent et s'imbriquent des facteurs économiques, culturels, politiques, écologiques, etc.

La gouvernance participative est présentée aujourd'hui comme un vecteur de bonne gestion, dans la mesure où elle favorise le partage et l'interaction au sein d'une communauté. Cette forme de gouvernance prend tout son sens dans un contexte de postmodernité où l'économie collaborative remplace progressivement les modes de fonctionnement traditionnels. La gouvernance et le gouvernement ne sont pas une même chose, mais pour qu'une bonne gouvernance s'installe, ses différents acteurs doivent articuler leurs intérêts, négocier dans un cadre de valeurs éthiques, trouver des zones d'entente pour parvenir à des objectifs politiques et à la mise en place de programmes concrets.

La bonne gouvernance est dans l'idéal un processus ascendant où la participation des pauvres et des exclus de manière égale, est l'expression du reste de la société. La gouvernance participative est une option en faveur des pauvres, sans ignorer les autres intérêts, justes et légitimes.

1. Développement local: émergences du concept et définition

1.1 Emergence du concept :

L'utilisation du concept de développement local est récente dans le temps. En effet ce dernier n'est apparu que vers la fin des années 1950, avec l'apparition de la théorie du développement endogène de John Friedmann et Walter Sthör. Ces deux chercheurs ont alors centré leur analyse sur la démarche volontariste appliquée sur l'espace local. Ils ont abordé le développement comme la démarche ayant pour point d'appui les ressources locales. Le développement dans ce cas était un développement par le bas.

Le développement endogène, selon Walter Sthör², est apparu du fait de la remise en cause des modèles de développement traditionnels (développement exogène et pôles de croissance) il est considéré comme tout mode de développement n'ayant pas pour base des inputs externes. Ce mode de développement se caractérise alors par une différenciation du développement dans l'espace, la prise en considération de l'histoire, de la culture et de l'institutionnalisme du territoire, et par une innovation dans la sphère organisationnelle et institutionnelle sur le plan local. Ceci étant sur le plan théorique.

Sur le plan pratique, le concept de développement local remonte aux années 1970, notamment en Europe. Bien évidemment c'est le couplage des deux notions de « développement » et de « local » qui donnent le plein sens au concept , et ce, du fait que la notion de développement se caractérise principalement par la «durée dans le temps » , et que la notion du local se caractérise par « l'espace » où s'inscrit la démarche du développement . En effet, le développement local est « une démarche collective, c'est un éveil des capacités de chacun et une expression de démocratisation réelle »³ qui s'inscrit sur un espace local où vivent et cohabitent différents acteurs. C'est une démarche qui nécessite du temps afin d'éveiller et de mobiliser les capacités de chaque acteur et de connaître son opinion et son implication dans cette démarche.

Si l'apparition de l'expression « développement local » ne remonte effectivement qu'aux années 1970, ceci ne demeure pas le résultat du hasard. En effet,

² BELATTAF M et IDIR .A (2006) « le développement local : quelques éléments théoriques et pratiques » communication au colloque international à l'université de BEJAIA « articulation espace local –espace Mondial » BEJAIA le 21 et 22 juin 2006.

³ DENIEUL pierre –Noël (2005), « introduction aux théories et à quelques pratiques du développement local et territorial, séminaire de Tanger 25-27 Novembre 1999.

c'est l'apparition de certains dysfonctionnements dans les démarches de développement antérieurs qui en font l'émergence de ce nouveau mode de développement. Le développement local entre ainsi dans la science économique « comme une réponses à plusieurs problèmes »⁴.

L'un des problèmes majeurs auxquels le développement local a constitué une alternative est celui de l'échec du système fordiste. Le modèle fordiste , perçu comme une prolongation du taylorisme et développé durant les trente glorieuses , se caractérisait par l'existence d'une production industrielle de masse appuyée par la hausse des gains de productivité et l'apparition de la standardisation des produits , par la dominance des grands pôles industriels et par un interventionnisme étatique important.

Seulement le choc pétrolier de 1973 a constitué l'élément déclencheur de la faillite du système, car les gains de productivité réalisés sont absorbés par l'augmentation des prix du pétrole, conduisant ainsi à la détérioration des conditions de travail et à la diminution des revenus de la classe ouvrière. C'est ainsi que le fordisme a atteint ses limites en matière de possibilités de production et entre en crise. Le développement local constitue alors une alternative de sortie de crise du système fordiste.

En effet, grâce à son inscription dans un cadre non-interventionniste ,et à l'intérêt centré sur la petite échelle , notamment sur la petite et moyenne entreprise (PME) caractérisée par une grande flexibilité et un fort degré d'innovation , le développement local permet d'éviter les facteurs d'échec du fordisme et se présente alors comme un modèle alternatif à ce dernier .

Le développement local constitue également une alternative à la mondialisation. Celle – ci qui évolue à un rythme effréné , induit un effacement des frontières et la normalisation des règles dans la plupart des pays , ainsi que des pratiques productives qui rendent la croissance et le développement des nations tributaires de l'extérieur , et conduisent surtout au « nomadisme » des entreprises du fait que ces dernières accordent plus d'importance au facteur capital au détriment des facteurs locaux (facteur humain et organisationnel). Cette situation a provoqué un retour au local comme moyen alternatif pour la réalisation de la croissance.

⁴ KHELLADI Mokhtar (2008), « le développement local : une réponse à plusieurs problèmes », contribution au colloque international « développement local et gouvernance des territoires », du 3 au 5 Novembre 2008, Jijel Algérie p.1.

Chapitre 1 : Le développement local et la gouvernance participative

C'est dans ce sens que DINET Michel disait : « Dans le contexte d'une mondialisation économique, politique et culturelle qui manque de régulation, autre que financière et tend à niveler les différences, à déstructurer les identités, à ignorer les lieux d'arbitrage intermédiaires, le développement local prend tout son sens. Ni construction idéologique d'un système alternatif, ni repli frileux sur des territoires étriqués, il est le lieu d'articulation entre des approches sectorielles où apparaissent les interdépendances et où des solutions peuvent être trouvés au plus près des acteurs concernés »⁵.

En somme, nous pouvons expliquer l'émergence du développement local par la faillite des politiques de développement régional menées pendant des décennies par les gouvernements des pays (notamment les pays développés). Cette faillite est notamment due à quatre facteurs⁶ que nous citons brièvement ci –dessous :

- _ L'inefficacité des subventions pour la localisation des entreprises ;
- _ L'absence d'une réelle décentralisation ;
- _ Le manque d'investissements en infrastructures ;
- _ L'échec des pôles de croissance.

1.2 Définitions du développement local :

Dans cette première partie qui traite de l'émergence du développement local, nous retenons un élément essentiel sur lequel est construite la définition de ce concept : l'importance des ressources locales. En effet le développement local repose sur l'exploitation des ressources qu'offre le territoire en tant qu'élément essentiel du processus productif dans le but d'améliorer le niveau de vie de ses habitants.

Xavier Greffe (1982) définit le développement local comme « un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales dans un territoire à partir de la mobilisation de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement

⁵ DINET Michel, « pour une mondialisation de fraternité. Fondements et axes des coopérations internationales » Economie et humanisme (1999), Lyon.

⁶ POLESE Mario « De développement régional au développement local » journal canadien des sciences régionales aout 1999 p 299-314

Chapitre 1 : Le développement local et la gouvernance participative

intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles, il fera d'un espace de contiguïté un espace de solidarité active »⁷.

Pour J.L Guigou (1983), le développement local est « l'expression de la solidarité locale créatrice de nouvelles relations sociales et manifeste la volonté des habitudes d'une microrégion de valoriser les richesses locales, ce qui est créateur de développement économique »⁸.

Bernard Pecqueur (1989) quant à lui, considère le développement local comme une dynamique qui repose sur les relations non marchandes. Il donne la définition suivante : « Ni mode, ni modèle, le développement local est une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent »⁹.

Pour BENKO(G), le développement local, c'est une stratégie de diversification et d'enrichissement des activités sur un territoire donnée à partir de la mobilisation de ses ressources (naturelles, humaines et économiques) et de ses énergies s'opposant aux stratégies d'aménagement de territoire centralisées¹⁰.

1.3. Les Objectifs du développement local

Le développement local est un projet qui vise à dépasser les impératifs de la croissance économique et à corriger les effets non souhaitables. L'approche du développement local mise sur la maîtrise collective des options sociales, économiques, environnementales et technologiques pour trouver des solutions à long terme aux problèmes des collectivités en déséquilibre, cette maîtrise collective repose sur trois valeurs démocratiques essentielles : la participation, la concertation et la responsabilisation.

L'Objectif de développement local consiste à élaborer puis à faire fonctionner un projet de développement local qui crée une synergie ainsi :

⁷ GREFFE .X (1984), « territoires en France : les enjeux économiques de la décentralisation » dans AMGHAR .M (2009), « Essai d'analyse de la contribution de la dynamique entrepreneuriale au développement du territoire : cas de Bordj Bou Arreridj » Mémoire de magistère en sciences de gestion université de Bejaia, p48.

⁸ GOUTTEBEL .J.Y (2003), « stratégies de développement territorial », Economica, Paris p95.

⁹ PECQUEUR .B (1989), « le développement local, mode ou modèle » Syros Alternatives, Paris pp 16.17

¹⁰ BENKO (G) ; lexique géographique économie, éd Armand Colin, paris, 2001, p 95.

- _ Le développement local vise à améliorer le cadre de vie des personnes de la communauté pour qu'elles puissent profiter d'un environnement sain et agréable;
- _ Il vise également à améliorer leur milieu de vie pour qu'elles puissent s'épanouir dans une communauté qui leur offre plusieurs occasions sociales et culturelles;
- _ Il cherche à augmenter le niveau de vie afin que chacun dans la communauté puisse travailler et donc gagner un revenu pour pouvoir profiter des avantages de la communauté (création d'emplois et répartition de la richesse) ;
- _ Valorise au maximum les potentiels du territoire (ressources agricoles, industrielles, touristiques, culturelles, écologiques...) ainsi que ses ressources humaines (dynamisme et qualification, esprit d'entreprise et richesse culturelle des populations locales) ;
- _ Il assure son insertion dans les orientations de l'aménagement du territoire (infrastructures de communication, grandes orientations économiques, programmes spécifiques pour la montagne ou les zones rurales...).

Pour la réalisation de ces objectifs, des outils, des méthodes et des métiers spécifiques ont été développés puis affinés par l'expérience :

- _ Le diagnostic, point de départ de toute démarche de développement local. Il s'appuie généralement sur une étude pluridisciplinaire et exhaustive des forces et des faiblesses du territoire ;
- _ Le projet global qui doit être élaboré consensuellement par les partenaires, dégager des lignes de force et des priorités à moyen et long terme, "intégrer" les différentes fonctions du territoire dans une optique de développement durable" ;
- _ L'animation, portée par les techniciens du développement, femmes et hommes "à tout faire" dont la mission consiste tout à la fois à faire émerger les projets, les financer et les accompagner tout en "manageant" une dynamique du territoire et la relation entre ses différents partenaires ;
- _ La formation-développement, concept de formation pluridisciplinaire, pas systématiquement qualifiante, mais conçue sur mesure et pour accompagner la réalisation des projets¹¹.

¹¹ TESSON Frédéric « Développement local »

1.4. Approche territoriale du développement local :

On collectionne dans l'approche territoriale le district industriel (DI), les systèmes Productifs locaux (SPL) et les milieux innovateurs. Comme nous l'avons souligné plus haut, cette approche met le territoire au centre du développement local à travers la proximité géographique des acteurs.

La proximité géographique est définie comme celle qui traite de la séparation dans l'espace. Elle fait référence à « l'ensemble des relations intervenant dans une zone géographique qui regroupe dans un tout cohérent un système de production, une culture technique et des acteurs »¹² Pour les tenants de cette approche, c'est la proximité géographique qui explique le processus de structuration des territoires en termes de développement local.

1-4-1 Le district industriel (DI)

Dans ces travaux de recherche, Alfred Marchall définit les districts industriels comme étant «des systèmes productifs, géographiquement définis, caractérisés par un grand nombre de petites et moyennes firmes qui sont respectivement impliquées dans les différentes étapes concourant à la production d'un produit homogène »¹³. Autrement dit, on remarque que certains territoires se sont dotés d'une multitude de petites entreprises avec un savoir faire très spécifique qui leur permet de résister sans être absorbé par les grandes firmes. C'est le district industriel. Selon cet auteur, les rendements décroissant sont aussi dus, en plus des économies d'échelle, aux économies d'agglomération et d'organisation¹⁴.

Le district marshallien tire son dynamisme de la proximité géographique et de la division sociale du travail, c'est-à-dire que la production est non seulement divisée au sein de l'entreprise (intra-entreprise), mais elle se fait autant entre plusieurs petites entreprises se situant dans le même territoire où chacune se spécialise dans un segment du processus de production. De ce fait, l'efficacité des entreprises est fonction de relations

¹² MAILLAT (1992), cité par KHERDJMIL Boukhalfa, « territoires, mondialisation et redéveloppement », in Revue d'Economie Régionale et Urbaine, n° 2 1999, p269.

¹³ <http://liris.cnrs.fr/cnriut08/actes/articles/1007.pdf>.

¹⁴ Bernard PECQUEUR, « vers une géographie économique et culturelle autour de la notion du territoire », in « géographie et culture » n° 49, juin 2004

Chapitre 1 : Le développement local et la gouvernance participative

informelles établies entre celles-ci (échange d'informations diverses : marché, technologies, Etc.).

Ainsi, les relations interentreprises deviennent de plus en plus intenses dans une situation de proximité géographique et présentent des avantages comme :

- Des économies en coûts de transactions du fait des échanges informels (confiance entre les agents économiques).
- Des externalités positives liées aux partages de savoir et de compétences induites par la fluidité du facteur travail entre les entreprises du territoire.
- L'environnement socioéconomique du district industriel permet une formation des agents par le contact du fait même de la proximité géographique.

En effet, le district industriel Marchalien est celui qui expliqua par la proximité géographique les exceptions observées dans le développement de plusieurs territoires notamment en Europe. Marshall fut le précurseur au début du 20ème siècle.

Le développement des districts industriels ne peut se comprendre sans les relations interpersonnelles favorisées par l'agglomération de ses habitants. Cette «atmosphère industrielle » spécifique au district favorise la communication sociale et les aptitudes au travail de ses habitants.

▪ Le district industriel italien

Une génération après, les débats sur les DI ont refait surface. Cela revient aux économistes italiens, à leur tête Giacomo BECATINI, qui ont décortiqué ce concept. Ces derniers ont appliqué les observations de MARSHALL sur la troisième Italie (Toscane et Vénétie).

Le district industriel est « une entité socio-territoriale caractérisée par la coexistence active d'une communauté ouverte d'individus et d'une population segmentée

Chapitre 1 : Le développement local et la gouvernance participative

d'entreprise»¹⁵. Cette définition de BECCATINI fait ressortir trois dimensions de l'aspect territorial, il s'agit de :

- Une dimension historique, supposant une éthique et une morale de besoin, qui différencie les processus de développement et aide les relations inter-faibles ;
- Une dimension socioculturelle spécifique (identité) sur laquelle repose une confiance et une réciprocité dont les rapports interagissent ;
- Une dimension économique qui régle la production et les relations sociales, le milieu social fournit des informations sur le marché et génère des règles et des codes de comportement des agents.

C'est sur ce triptyque que l'atmosphère industrielle va permettre, aux acteurs construits en réseaux, la consolidation et la stabilité des relations de partenariat et de sous-traitance. Il faut souligner que ces relations ne portent pas uniquement sur des produits ordinaires mais concernent aussi la recherche et la dynamique de commercialisation des produits. Cet esprit de solidarité peut aller plus loin touchant, sur le plan financier par exemple, les banquiers locaux qui seront partie prenantes dans cette synergie¹⁶.

Les districts industriels italiens ont connu de longues années de prospérité mais, depuis le milieu des 90 beaucoup d'entre eux rencontrent de nombreux problèmes.

▪ Quelques raisons de l'échec des districts industriels italiens

La pression de la concurrence et la spécialisation ont un effet négatif sur le district industriel. En effet, ce dernier apparaît comme une entité territoriale qui cherche à se différencier et tend à devenir de plus en plus spécialisé. Mais cette spécialisation ne touche que certaines parties du système ce qui fragilise la cohérence totale du système. Les pays à bas salaire exercent quand à eux une pression concurrentielle sur le district, les stratégies de réduction de coûts mises en place par les PME ne suffisent plus pour maintenir la production sur le territoire national, face à la concurrence internationale et face à une demande de biens de plus en plus technologiques, la croissance des entreprises dépend de

¹⁵ BECCATINI G, « les districts industriels : une notion économique », in « les régions qui gagnent », sous la direction de George BENKO et Alain LIEPETZ, Ed. PUF, Paris 1992, pp. 35-56.

¹⁶ Boukhalfa KHERDJEMIL, « territoires, globalisation and redéveloppement », in Revue Régionale et Urbaine, n°2, 1999, pp 267-294.

leurs comportements en matière d'innovation. La petite taille des entreprises devient une invalidité voire un frein à l'innovation et ce même si le réseau est supposé favoriser le changement technologique. Les districts doivent Procéder à des innovations radicales qui exigent des moyens de financements élevés et variés, des compétences avancées qui ne se trouve pas en général sur le territoire des districts.

Après le succès des districts industriels italiens dans les années 60 jusqu'au milieu des années 90, ce modèle socio-productif semble n'être plus efficace et rentable face à l'évolution de la concurrence internationale.

1-4-2 Le système productif local (SPL)

Un système productif local (SPL) est un groupement d'entreprises, en majorité des PME/PMI qui mutualisent des moyens et développent des complémentarités sur un territoire de proximité, pour améliorer leur efficacité économique. Elles se fédèrent autour d'un projet commun de mutualisation de leurs moyens et/ou de développement de complémentarités dans des domaines aussi variés que la production, le développement commercial et l'export, la communication, la veille et l'innovation technologique, les ressources humaines et la formation, les achats mutualisés. Un SPL est identifié selon 5 critères :

- Concentration de PME,
- Appartenance des entreprises à un secteur, couple produit/marché,
- Existence de relations interentreprises fortes,
- Accès à un ensemble de services marchands et non marchands afin que les entreprises acquièrent un avantage à être dans le système,
- Idée d'une culture commune.

La DATAR¹⁷ classifie les SPL en quatre types:

➤ Les SPL de type district industriel italien :

Il représente les mêmes caractéristique que les districts italiens ; un nombre important de PME en relation étroite entre elles et se base sur un savoir-faire local dans

¹⁷ La Délégation à l'aménagement du territoire et l'attractivité régionale.

leurs activités, ils ont la même culture et ils partagent la même histoire. Ce type de SPL s'implante dans les grandes métropoles et dans les zones industrialisées.

➤ **SPL technologique de type district technologique ou milieu innovateur :**

Dans ce type de SPL les entreprises sont hautement spécialisées dans des activités innovantes, et ont des relations basées sur le partage d'une même culture technique. Ces derniers se trouvent dans les zones urbaines, milieux propices au développement des innovations et où se concentrent la plupart des activités de recherche et de formation. Les SPL émergents et grappes de PME en émergence: les entreprises s'installent les unes à proximité des autres et cela pour se bénéficier des échanges nécessaires à leur développement, et encore avoir les ressources humaines nécessaires avant de s'engager sur des objets plus importants pour la réalisation des SPL.

➤ **Les systèmes de PME organisées autour de grandes entreprises :**

C'est le cas de PME organisées autour d'un ou plusieurs donneurs d'ordre. Leur apparition est favorisée par les politiques d'externalisation des activités menées par les grandes entreprises en vue d'acquiescer plus de flexibilité et pouvoir répondre à une demande finale variable et différenciée. L'organisation de la production de l'industrie automobile française est un exemple de ce type de SPL où de multiples fournisseurs évoluent autour de grands constructeurs d'automobile.

1-4-3 Les milieux innovateurs

«Un milieu innovateur est défini comme un ensemble d'acteurs (entreprise, institution, etc.) territorialisé, c'est-à-dire localisé et plus ou moins ancré dans un territoire, ensemble dans lequel les interactions se développent de manière multilatérale et sont génératrices d'externalités spécifiques à l'innovation et par la convergence des apprentissages vers des formes de plus en plus performantes de gestion en commun des ressources »¹⁸.

L'approche du milieu innovateur a été développée par le groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs. À l'origine c'est Philippe Aydalot qui développe cette

¹⁸ Bernard Pecqueur et Jean-Benoît Zimmermann, «Economie de proximités », Ed Hermes Lavoisier, Paris, 2004, p161.

Chapitre 1 : Le développement local et la gouvernance participative

notion dont laquelle il propose de lier une analyse industrielle à une analyse spatiale de l'innovation. Elle prend en considération la création de ressources (savoir-faire) spécifiques au territoire considéré qui sont :

Régénérées par l'activité économique et alimentées par les centres de formation et de recherche ainsi que les institutions publiques et les collectivités locales.

Pour mieux comprendre le concept nous devons voir le sens associé aux deux composantes de cette approche: milieu et innovation.

▪ Le milieu:

Un milieu est «un ensemble territorialisé, ouvert sur l'extérieur, c'est-à-dire sur l'environnement technologique et de marché, qui intègre et maîtrise des savoir-faire, des règles, des normes et valeurs et du capital relationnel... (ET) attaché à un système de production localisé, c'est-à-dire à un collectif d'acteurs ainsi qu'à des ressources humaines et matérielles »¹⁹. Le milieu ou le territoire sont les sources de l'innovation, donc elle est territorialisée et vue comme la conséquence de l'existence de ce milieu. L'innovation alors naît au sein de ces milieux qui se présentent comme des milieux actifs

.

▪ L'innovation:

Est un processus de création collective qui permet au territoire de s'adapter aux changements du système techno-industriel. Réciproquement les réseaux d'innovation enrichissent le milieu. Marshall (1919)²⁰

▪ Milieu et innovation:

Ferguène .A relève trois composantes principales pour la définition du milieu innovateur :

- L'espace géographique qui se caractérise par un ensemble de ressources matérielles et immatérielles, génériques et spécifiques ;
- La logique d'organisation qui recouvre l'ensemble des formes d'organisation présente sur le territoire et qui influencent les stratégies d'entreprise ;

¹⁹ MATTEACCIOLI Andrée, «Philippe AYDALOT pionnier de l'économie territoriale », Ed. l'Harmattan, 2004.

²⁰ Nait-CHABANE A/latif, «gouvernance territoriale et stratégies des acteurs », mémoire de magister, université de Bejaia, 2010. p 18

Chapitre 1 : Le développement local et la gouvernance participative

- La dynamique d'apprentissage qui désigne les acteurs évoluant dans le milieu (entreprises, institutions, main-d'œuvre) à s'adapter rapidement et efficacement aux transformations de l'environnement proche et lointain.

En plus des trois composantes soulevées par FERGUENE A (1999) permettant d'identifier le milieu innovateur, les caractéristiques peuvent être identifiées comme suit :

- L'ouverture : le milieu innovateur est un système qui entretient des relations diverses avec son environnement ;
- L'organisation des ressources : les acteurs du milieu organisent et coordonnent les ressources en vue de parvenir à des de nouvelles combinaisons productives ;
- Le milieu innovateur recouvre une vision territorialisée de l'innovation. Cela veut dire que le territoire intervient de façon active dans le processus de création technologique.²¹

1.5 La différence entre le développement local et le développement territorial

Le développement territorial est un prolongement et une évolution du développement local (Gouttebel, 2010, p 11) .en effet les espaces de vie ne peuvent plus être considérés comme des espaces neutres mais davantage comme des territoires ouverts. Ceci est l'élément central de différenciation entre le développement local et territorial. Le tableau 1 ci-dessous nous montre clairement la différence entre le développement local et le développement territorial dans les pays développés :

Tableau 1 : Comparaison entre le développement local et le développement territorial

	Développement local	Développement territorial
Période d'essor de la problématique	1970-1990	Depuis 1990
Finalités	- Susciter l'activité économique - Valoriser les forces locales - Développer l'entrepreneur hip	- Rendre les territoires attractifs et compétitifs - Valoriser les ressources
Intervenants majeurs	Collectivités locales	Collectivités régionales
Cadres territoriaux principaux	Sous –régions	Régions

²¹ FERGUENE A (1999), « Dynamiques territoriales et milieux innovateurs » cahiers du CREAD N°50 4Eme trimestre 1999.

Chapitre 1 : Le développement local et la gouvernance participative

Moyens d'interventions	- Aides aux entreprises - Aides aux réseaux d'acteurs	- Projets, schémas - Aides aux réseaux d'acteurs
Domaines d'intervention	Développement économique	Développement durable (économique, social et durable)

Source : Merenne –Schoumaker (2011) cité dans Baaudelle et al .2011, p23.

1.6 Les conditions et outils du développement local :

1.6.1 Les conditions :

Pour que le projet de développement local soit réussi, plusieurs conditions doivent être respectées :

➤ La participation d'une communauté locale :

Toute initiative de développement local est conditionnée par la participation et l'implication active de la population .Donc, il est d'abord important de définir cette communauté, ses intérêts et les services recherchés. La mobilisation des communautés implique un processus permanent d'animation du milieu qui permet aux citoyens d'exprimer leurs besoins et de les informer et les former dans les rôles qu'ils peuvent avoir dans la participation au développement local. Plus celle-ci est élevée, plus les chances de réussite sont élevées.

➤ Le partenariat :

L'établissement des partenariats et la création de réseaux d'échange doivent exister dans le cadre du développement local. Les représentants des secteurs privés et publics choisissent de travailler ensemble afin de développer une participation intersectorielle et des interventions transversales.

➤ La création d'un environnement favorable à l'action :

La dernière condition est l'établissement d'un environnement propice à l'action communautaire. De ce fait, il est demandé aux autorités locales de mettre à la disposition des autres acteurs des conditions favorables qui permettent de provoquer un climat propice. Ce dernier s'établit souvent par un processus de réflexion qui permet la fixation d'objectifs et l'identification des projets concrets. Le processus à son tour permet d'établir des plans

Chapitre 1 : Le développement local et la gouvernance participative

d'action, de fixer des directions afin d'orienter tous les efforts des acteurs dans le même sens.

1.6.2 Les outils

➤ L'aménagement du territoire :

Il décline un ensemble de préconisations, à partir desquelles seront élaborés les programmes d'actions territoriales, qui sont destinés à prendre en charge les problématiques enregistrées.

➤ La décentralisation :

Qui doit accompagner la déconcentration des structures de l'Etat.

➤ La gouvernance locale :

Pour créer un ensemble d'interaction entre les acteurs d'une communauté locale, orienté vers la définition d'un projet de développement local.

➤ Le financement :

Le financement des actions de développement local peut être assuré par le regroupement des différentes ressources de l'Etat (fiscalité nationale, fiscalité locale) les aides internationales.

2. Gouvernance locale participative (notions et définitions)

2.1. Définition de la gouvernance locale

Selon Bernard Pecqueur et Zimmermann Jean-Benoît : la gouvernance locale peut être définie comme « le processus de structuration d'une mise en compatibilité de différentes modalités de coordination entre les acteurs géographiquement proches, en vue de résoudre un problème productif ou, plus largement, de réaliser un projet collectif de développement »²² L'objectif de la gouvernance locale c'est de résoudre des problèmes productifs, et la réalisation des projets collectifs du développement.

Selon L'UNCDF « la gouvernance locale vise à transférer le pouvoir aux populations locales en vue de réaliser un développement économique et politique qui soit

²² Bernard Pecqueur, Jean -Benoit Zimmermann, « économie de proximité », édition Lavoisier, Paris, 2004

mené par les population elles-mêmes et qui met l'accent sur la réduction de la pauvreté. Ce concept implique « le transfert vertical » de responsabilités et de ressources du gouvernement central aux collectivités territoriales, ainsi que le développement de « réseaux horizontaux » entre ces collectivités et les acteurs non étatique» La gouvernance permet de transférer du pouvoir, de compétences, de biens et de ressources du niveau central aux niveaux régional et local dans le but de la réalisation des projets de développement local²³

2.2. Les acteurs de la gouvernance locale

En sciences sociales et notamment en sociologie, l'acteur définit l'unité d'action, individuelle ou collective. La notion implique ainsi l'orientation de l'individu ou du collectif, donc leurs motifs, objectifs, convictions et intérêts. L'élément-clé pour l'avancement de tout processus politique, économique ou sociétal est donc l'action.

Les acteurs n'agissent pas dans un « vacuum ». Leurs actions sont largement influencées par les institutions. Les institutions sont des systèmes sociaux qui génèrent des certitudes de comportement et des expectations par des principes reconnus comme des normes, règles, traditions, valeurs communes ou procédures. Les institutions sont donc des conditions qui fixent les comportements appropriés des acteurs.

Les acteurs de la gouvernance locale sont basés sur ces trois come suivant :

• Acteur public

A savoir les collectivités locales, l'Etat et les services extérieurs des départements ministériels. Les collectivités locales, sont, les communes, les provinces et les préfectures et régions. Elles agissent par l'intermédiaire des assemblées provinciales, préfectorales, communales et régionales. Elles sont considérées par tous les analystes comme le levier puissant de développement local. Pour l'Etat, il s'agit des organes centraux des pouvoirs publics notamment le gouvernement. A noter que l'Etat, acteur du développement local, dans le contexte actuel marqué par la mondialisation, est appelé à assumer le rôle de maillon intermédiaire entre le niveau supranational, par l'intégration dans un bloc solide capable d'affronter la rude concurrence gênée par ce nouveau contexte,

²³ Angelo Bonfiglioli, le pouvoir des pauvres, la gouvernance locale pour la réduction de la pauvreté, UCDF, novembre 2003.p110

Chapitre 1 : Le développement local et la gouvernance participative

et le niveau infranational à travers la promotion du développement local et l'adaptation des conditions locales aux exigences de la globalisation. Pour ce qui est des services extérieurs des départements ministériels, ils sont des organes déconcentrés des gouvernements appelés à concerter avec les collectivités locales et servir de relais du gouvernement au niveau local.

• Acteur privé

Cela concernent les entreprises, le secteur bancaire, les organismes professionnels, les associations culturelles etc. À ce niveau, les PME (petites et moyennes Entreprises) représentent la pierre angulaire en égard à leur poids dans le tissu productif, à leurs atouts et aux potentialités qu'elles offrent pour le développement local.

• Les autres acteurs

Qui sont notamment, les associations, les citoyens les ONG internationales, les organisations multilatérales (agences des nations unies, banque mondiale), La coopération décentralisée commence à être un moyen privilégié de transfert de connaissances, de moyens et de compétences²⁴.

2.3. Les indicateurs de la gouvernance locale

La gouvernance locale repose sur Cinq indicateurs :

➤ La participation des individus au processus décisionnel local :

Et cela avec le partenariat avec tous les acteurs locaux.

➤ La transparence ou le partage de l'information dans les procédures de prise de décisions :

La participation des acteurs non-étatiques à l'élaboration et au suivi des politiques publiques vise aussi à renforcer la responsabilité des pouvoirs publics envers

²⁴ Bryant, C. R (1991). Le développement communautaire durable, les partenariats et la préparation des propositions de projets réussis. Hudson: Édition Strate Communication Inc.

Chapitre 1 : Le développement local et la gouvernance participative

leur société Cette transparence constitue d'ailleurs un facteur de renforcement de la participation citoyenne à l'action publique.

➤ **L'efficacité des autorités locales dans la réalisation des objectifs de développement :**

Les autorités communales doivent pouvoir gérer les ressources de la Collectivité de manière à atteindre réellement les objectifs de développement retenus de manière consensuelle.

➤ **L'équité ou le traitement égal et impartial de cas similaires de la part des autorités locales :**

Ce principe est fondé sur l'égalité de tous devant les charges publiques ainsi que de l'égalité de tous devant les lois, en charges comme en avantages.

➤ **L'obligation de reddition des élus et des fonctionnaires :**

Ce principe repose sur deux niveaux

_ **Le niveau verticale** : c'est lorsque les élus font entendre les intérêts et les priorités de leurs électeurs et tiennent informés ces derniers des affaires concernant les collectivités locales.

_ **Le niveau horizontale** : c'est lorsque les fonctionnaires locaux s'efforcent d'appliquer les priorités et les plans préparés par les élus locaux, qu'ils maintiendront informés (les fonctionnaires pouvant être sanctionnés par les élus, s'ils n'exercent pas correctement leurs responsabilités)²⁵

Tableau 2 : les acteurs de la gouvernance locale et leurs fonctions.

ACTEURS	LEURS FONCTIONS
L'Etat	Législatifs, judiciaire, exécutif, identité, et vision nationale
La Société Civile	Les citoyens organiser ou non (ONG organisation professionnelles et associations)

²⁵ Paquet, G. (2004) Pathologies de gouvernance .Montréal, Liber, L'Harmattan.,p402-433.

Le Secteur Privé	Secteurs marchand et entreprise déterritorialisés mais élément de développement du territoire.
-------------------------	--

Source: PNUD, governance for sustainable human development, New York. In DESTATTE Philippe

2.4. L'approche participative

2.4.1 Définition :

La définition de l'approche participative rencontre plusieurs difficultés liées, en réalité, à la diversité des contextes, des situations et des formes organisationnelles. On utilise souvent plusieurs termes, très proches, pour désigner la participation de la population locale selon le cas, tel que : gouvernance participative, participation populaire, gestion participative, démocratie participative, gestion partagée,...etc.

La participation est définie dans le dictionnaire comme le fait de participer, c'est-à-dire de prendre part à.... d'avoir part à... Cette définition ne nous fait pas vraiment avancer parce que la manière de prendre part, ainsi que l'objet de la participation n'y sont pas précisés. En effet, s'agit-il simplement de faire acte de présence, ou d'avoir son mot à dire, ou encore de pouvoir contribuer à la décision ?

Bien qu'il n'existe pas une définition commune et reconnue de l'approche participative, plusieurs auteurs ont tentés comme même de la définir. D'abord, pour Wilcox, la participation est le processus durant lequel des individus, des groupes et des organisations deviennent activement impliqués dans un projet (Wilcox, 2003). Donc, l'auteur met l'accent sur le terme (actif) qui fait appel à un engagement de la part des différents acteurs. Pour (Bernoux, 1985)²⁶, Participer, c'est prendre une part active et s'impliquer; ce peut être aussi, en retour, avoir de l'influence ce du pouvoir. L'auteur fait la liaison entre la participation et le pouvoir qui est très déterminant dans tout projet de développement. (Arnstein, 1969)²⁷, la participation peut aller d'une simple consultation de la population pour avoir son avis, jusqu'à la Co-construction des règles et des lois qui régissent la société. Enfin, Casse, voit que: La participation comme étant un phénomène d'organisation sociale caractérisée principalement par un ensemble de règles d'association, qui doivent en principe permettre à une collectivité en voie de développement de se choisir

²⁶ Les nouveaux patrons (1985, Éditions Économie et Humanisme, les Éditions Ouvrières, Paris)

²⁷ A working model for public participation Public administration

les meilleures conditions ainsi que de pouvoir réaliser les objectifs aussi harmonieusement que possible.

2.4.2 Types de participation :

L'approche participative peut prendre plusieurs formes différentes. De nombreuses études ont tenté de formaliser une typologie à cette participation. Le tableau suivant synthétise les différents types de participation selon les Nations Unies :

Tableau 3: Les types de participation

types de participation	Description
Participation passive	Les gens participent en étant informés sur ce qui est arrivé ou qui va arriver.
Participation par la fourniture d'informations	Les populations participent en fournissant des réponses à des questions posées.
Participation par consultation	Les populations participent en étant consultées, et les agents extérieurs écoutent et tiennent compte de leurs opinions. Cependant, elles ne participent pas aux prises de décisions.
Participation liée à des avantages matériels	Les gens participent en fournissant des ressources, mais là encore, ils ne participent pas au processus de prise de décisions.
Participation fonctionnelle	Les gens participent en fonction d'activités prédéterminées et après que les stratégies des projets ainsi que leur planification aient été Décidées
Participation interactive	Les populations participent au diagnostic des situations aboutissant à des plans d'action et à la formation ou le renforcement de groupements d'intérêts. Ces groupes s'approprient les décisions locales, en vue d'une pérennisation des activités et/ou structures mises en place.
Auto-mobilisation active	Les populations participent en prenant des initiatives indépendamment de structures extérieures.

Source: Fonds d'Equipeement des Nations Unies).", Février 1998 ;

D'après ce tableau on peut dire que l'approche participative semble être un modèle d'organisation basé le partage de l'information, du pouvoir, de la responsabilité et de l'action entre les acteurs. Sa finalité est la complémentarité entre les parties prenantes qui vise à trouver l'équilibre entre leurs multiples intérêts particuliers en vue de repérer une solution optimale.

2.5 La gouvernance participative

2.5.1 Définition :

D'abord, pour Wilcox, la participation est le « processus durant lequel **des individus, des groupes et des organisations deviennent activement impliqués dans un projet** »²⁸

La gouvernance participative se concentre sur l'approfondissement de l'engagement démocratique par la participation des citoyens dans les processus de gouvernance au sein de leur état ou de leur communauté locale. L'idée principale est que les citoyens devraient jouer des rôles plus directs dans les prises de décision publiques ou au moins s'engager plus fortement dans les enjeux politiques.

2.5.2 Les atouts d'une gouvernance participative :

- _ Un partenariat public-société civile : ce type de partenariat implique de partager les responsabilités à chaque étape d'un processus de prise de décision politique. C'est la forme la plus aboutie de participation dans la prise de décision.
- _ Une gouvernance qualitative : cela implique de la responsabilité, de la transparence et de l'inclusion dans la gestion des ressources pour le développement durable d'une communauté
- _ La construction d'une communauté : sur la base d'une coproduction, de la collaboration, du réseautage parmi les parties prenantes au sein de la communauté.
- _ Du pouvoir d'influence et de l'impact social : La gouvernance participative offre l'opportunité d'avoir un pouvoir d'influence par la participation dans la planification stratégique et les politiques publiques
- _ La construction de la confiance : C'est une valeur essentielle pour construire des communautés réussies.²⁹

²⁸ (Wilcox, 2003, p. 50).

²⁹ <http://toolbox.originofspaces.com/wp-content/uploads/2017/11/module.gouvernance.participative.rojcCRO.pdf>

Conclusion :

Au terme de ce chapitre, nous avons tenté d'exposer les éléments importants qui permettent la compréhension de ce qu'est le développement locale et quel sont ces indicateurs, acteurs, et ces objectif aussi on passé en revue a la gouvernance et la participation : sa genèse, ses définitions et ses différant acteur et types.

Nous pouvons dire qu'il est nécessaire d'instaurer des partenariats économiques (et sociaux) entre les acteurs d'un territoire pour y créer du développement locale. La bonne gouvernance participative est une notion clés pour que ce développement soit durable.

On conclusions que le développement local et la gouvernance participative sont un processus de changement et de transformation social, économique et culturel opéré sur une région, espace ou un territoire afin d'améliorer les conditions de vie des populations et Valorisation des potentiels du leur territoire (ressources agricoles, industrielles, touristiques, culturelles, écologiques...) ainsi que ses ressources humaines (dynamisme et qualification, esprit d'entreprise et richesse culturelle des populations locales) .

CHAPITRE 02 : LE DEVELOPPEMENT LOCAL EN ALGERIE ET LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

Chapitre 02 : Le développement local en Algérie et la gouvernance participative

Introduction :

En Algérie, la notion du développement local a évolué principalement sur deux périodes. La première est celle qui caractérise les premières années de l'indépendance, au cours desquelles l'acteur du développement local était un acteur unique, l'État en l'occurrence, qui définit et déploie des stratégies de développement dans le cadre d'une économie planifiée et centralisée. La deuxième période est caractérisée par la définition d'un ensemble de réformes s'inscrivant dans le contexte de l'ouverture du pays et de son intégration à l'économie de marché. De ce fait, le rôle de l'État en tant que principal décideur et entrepreneur commence à s'amenuiser avec la prise en considération de la capacité, de plus en plus forte, des échelons locaux à faire émerger des dynamiques locales et à propulser le processus de développement. C'est dans ce contexte que des réformes ont été engagées dès le début des années 1990. On a ainsi assisté à l'adoption de nouvelles lois relatives aux collectivités locales grâce auxquelles ces dernières ont bénéficié de larges prérogatives, notamment le fait que la commune doit être considérée comme collectivité territoriale de base et assise de la décentralisation.

1. Le développement local et la décentralisation en Algérie

1.1 L'évolution historique du développement local en Algérie

Le développement local en Algérie est apparu juste après l'indépendance comme une mission urgente à prendre en charge pour enrayer les inégalités territoriales léguées par la colonisation, il est passé par trois étapes essentielles :

1.1.1 Première période du 1962 à 1974 :

L'auteur Marc Ecrément (1986), qui a fait cette observation sur ce point précis : « *Les premières années d'indépendance jusqu'en 1974, l'action du pouvoir central en faveur des régions revêtent la forme de programmes de lutte contre les disparités interrégionales. Ces programmes, spéciaux à partir de 1966 et programmes d'Équipement local des communes à partir de 1970, servent de substitut à une politique d'aménagement du territoire* »³⁰

La mobilisation de crédits particuliers en faveur des régions déshéritées a été lancée dès 1966 sous forme de programmes spéciaux. Ces programmes qui étaient en nombre de 17, ont été lancés de 1966 à 1978 et avaient touché 13 wilayas et 4 daïras. Une valeur de

³⁰ ECREMENT M. (1986), « Indépendance politique et libération économique : un quart de siècle du développement de l'Algérie 1962-1985 », Entreprise algérienne de presse(Alger), Office des Publications Universitaires(Alger) et presses Universitaires de Grenoble(France), p.160. 10

10 milliards de dinars a été consacrée à des investissements sociaux et productifs (infrastructures, logements, scolarisation, santé, agriculture, industrie, ...)

1.1.2 Deuxième période du 1974 a 1980 :

Les programme de développement local (PCD) qui relayaient les PS, à partir du deuxième plan quadriennal (1974/77), correspondaient à la phase permettant l'approfondissement du développement local dans un cadre cohérent des interventions diverses qui seront gérées et réalisées par les communes et financées par les autorités centrales.

Marc Ecrément (1986), souligne alors que les PCD sont une tentative de franchissement des limites à la nature des Programmes Spéciaux et sont présentés comme une réponse appropriée à l'insuffisance des programmes et les projets dans les communes pauvres.

Les PCD contiennent trois types de plans :

- **Les plans communaux de la révolution agraire** : ils ont concerné les secteurs suivants, dont l'essentiel se focalise autour des équipements diversifiés : Agricoles (hydraulique, plantation), non agricoles (tourisme, artisanat, bâtiment et petite industrie), sociaux (habitat, eau potable, santé, culture et assainissement), et infrastructures commerciales et administratives, dont ont bénéficié près de 580 communes.

- **Les plans communaux semi-urbains** : ceux-ci touchent toutes les communes à caractère urbain, au nombre de 70, recouvrant les mêmes rubriques que celles mentionnées précédemment.

- **Les plans communaux de modernisation urbaine (PMU)** : qui ont touché environs 30 communes avec PCD. Il est noté qu'entre 1974 et 1977, chaque commune avait 8 à 10 PCD et que le nombre de projets extra – communaux à impact communal variait de 11 à 13 Projets par commune.

Les programmes des industries locales (P.I.L) à partir de 1975 :

Les PIL ont consisté en un portefeuille de près de 690 projets (Arabi-Merghrbi, 2009)³¹. Cette période est caractérisée par l'empreinte de l'état comme seul entrepreneur et ce dans le souci de régler ses choix économiques. Cette action s'appuie sur la décentralisation qui faisait participer davantage les collectivités locales dans le

³¹ ARABI-MEGHERBI Khellodja (2009), « politique publique et développement local dans la région de Bejaia : A la recherche d'une gouvernance territorial ». dans Mouaghi M.(sous la direction de). (2009), « les localisations industrielles au Maghreb : attractivité, agglomération et territoire », édition KARTHALA (Paris) et IRMC (Tunis), p.233-260.

Chapitre 02 : Le développement local en Algérie et la gouvernance participative

développement national, pour la satisfaction des besoins locaux. Quant à leur champ d'activités, les industries locales recouvrent quatre branches homogènes :

- **Petite et moyenne industrie (PMI)** : constructions mécaniques et électriques, la chimie légère, les textiles, les peaux et cuirs, les papiers et bois, l'agro-alimentaire et les matériaux de construction.

- **Artisanat traditionnel de production** : travaux de sculpture et de bois, de textiles (laine, tapisserie ...), d'argile et de poterie et enfin de vannerie.

- **Artisanat de services** : tous les métiers d'électricité, de bâtiment, de plomberie, de réparation, ...

- **Tourisme et thermalisme local** : infrastructures et équipements touristiques, comme les hôtels et restaurants, les campings, les stations thermales, ainsi que l'aménagement balnéaire. Dès le 2ème plan, 1974-77, le PIL fut lancé. En somme, l'industrie locale, tout en concourant à l'élargissement des capacités locales de réalisation des investissements, a permis de réduire partiellement les disparités régionales et de freiner l'exode rural, en créant alors des emplois.

1.1.3 Troisièmes périodes du 1980 à nous jour :

Durant les années 1980, le système économique algérien se trouvant en crise, des réformes ont dû être menées. C'est ainsi que commence la seconde phase de l'émergence du développement local en Algérie. Ces réformes ont principalement porté sur la restructuration organique des entreprises, mais également sur la suppression des deux tiers des Entreprises Publiques locales créées. Puis avec la promulgation des lois n°88-02 du 12 janvier 1988 concernant la nouvelle organisation de la planification 90 -80 et 90-06 du 07 avril 1990 respectivement, à la commune et à la wilaya, ainsi que la loi n°93 – 12 du 05 octobre 1993 relative aux investissements, l'Etat algérien marque son désengagement du secteur économique et la dévolution de plus grandes prérogatives au niveau local. La commune et la wilaya se trouvent alors investies de nouvelles missions et de nouvelles responsabilités en matière économique et sociale.

Entre 1993 et 1998, le modèle de développement algérien a été abandonné car, le pays était soumis au plan d'Ajustement structurel (PAS) sous la direction du fond monétaire international (FMI). Ce n'est qu'à partir des années 2000, une fois que les principales variables macroéconomiques ont été stabilisées avec le concours du PAS, qu'un plan de soutien à la Relance Economique (PSRE) a été lancé et doté de sommes conséquentes. Le PSRE (2001-2004) consistait en une série de mesures destinées à favoriser la création et la promotion d'un tissu de PME-PMI. Des structures de facilitation de création d'entreprises sont alors mises en œuvre pour la concrétisation de cet objectif. Elles ont consisté principalement dans le Fonds de Garanties (FGAR), les pépinières d'entreprises et les centres de facilitation telle que l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des jeunes (ANSEJ). Des projets d'infrastructures ont été également lancés avec le PSRE. Toutefois, il est à noter que la plupart de ces structures d'accompagnement sont

centralisées, rendant, de ce fait, les procédures lentes et bureaucratiques. Après le PSRE, l'Etat algérien élabore et met en œuvre le Plan Complémentaire de Soutien à la Croissance Economique (PCSCE) d'une durée s'étalant entre 2005 et 2009. L'Etat vise, à travers ce second plan, le soutien des résultats réalisés grâce au PSRE et leur consolidation. Le PCSCE s'est réparti sur cinq volets : l'amélioration des conditions de vie, le développement des infrastructures, le soutien à la croissance économique, la modernisation du service public et la promotion des technologies de l'information et de la communication. Afin de les concrétiser, le plan complémentaire mise notamment sur la modernisation de l'agriculture, la mise en place de technopoles, ainsi que le renforcement et le soutien aux PME-PMI. Toutefois, en dépit des efforts fournis dans le cadre des différents programmes de développement, les résultats au niveau local en matière de développement se font lents à ressentir. Des budgets importants sont alloués aux différents projets à l'instar de ceux inscrits dans le Schéma National D'Aménagement du Territoire (SNAT 2025) dont l'objectif, tel que mentionne dans le Projet SNAT-2025- est « de programmer des équipements collectifs et de mettre en œuvre des politiques de développement régional et local »³². Ces équipements doivent être programmés en fonction des besoins des acteurs locaux. Autrement dit leur définition doit être faite en association avec les acteurs locaux aptes à susciter des projets de développement en concordance avec les objectifs du Schéma national.

1.2 La politique algérienne de décentralisation

Malgré la volonté affichée par l'Etat algérien de consacrer la décentralisation comme un mode de gouvernance, en promulguant, notamment, l'ordonnance n°-67-24 du 18 janvier 1967, les collectivités locales (communes) ont demeuré paradoxalement, et ce, durant des années, comme de simple entités territoriales administratives, dépourvues de tout pouvoir décisionnel. En effet, leurs missions se résumaient uniquement dans la mise en œuvre des programmes de développement décidés par le gouvernement. Cette attitude de s'accaparer de tous les pouvoirs décisionnels par le gouvernement est qualifiée par l'auteur B.Arhab(2004) 14, de « centralisme exagéré de la décision ». Les autres acteurs du territoire, tels que les associations, entreprises ou élus locaux sont tout simplement exclus de la prise de décision concernant l'inscription des projets de développement. Ainsi toutes initiative de développement local émane du seul gouvernement central.

C'est vers le début des années 1980 que l'Etat algérien a décidé de mettre en place une stratégie de développement consacrant plus de souplesse dans le processus de prise de décision. Cela s'est traduit dans la pratique par une libéralisation de l'économie et une restructuration organique des grandes entreprises. Ces dernières ont été divisées en petites unités ou filiales, réparties à travers le territoire national. En outre, et sur le plan de la gestion territoriale, l'Etat a procédé à un nouveau découpage territorial en 1984. Désormais, l'Algérie compte 48 wilayas, composées de 160 daïras contenant au total 1541 communes.

³² Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement(2004), « projet SNAT 2025 : Jeux des Acteurs et élément de régulation », mission 1, rapport 5, ABI 21, p.3

Chapitre 02 : Le développement local en Algérie et la gouvernance participative

Pour rendre la décentralisation réelle, les wilayas et les communes, en tant qu'institutions territoriales, ont été dotées d'organes de fonctionnement. La wilaya est gouvernée par un wali, lequel est nommé par décret présidentiel, et par une Assemblée Populaire de wilaya (APW) élue. La commune quant à elle est gérée par une Assemblée

Populaire Communale élue. Ce réaménagement consacre la wilaya, représentée par un exécutif nommé par le président de la république, ainsi qu'une Assemblée élue (APC), en tant qu'entité décentralisée du gouvernement central. La commune, quant à elle représente, une entité territoriale locale, représentée par son assemblée et son exécutif municipal.

Cependant, il a fallu attendre la promulgation des lois n°90-09 du 07 avril 1990 relatives respectivement à la commune et à la wilaya, pour que ces deux échelons territoriaux (wilaya et commune) aient plus de prérogatives dans la prise des décisions. Par exemple, l'article 1 du code communal (loi 90 – 80 avril 1990) stipule clairement que « la commune est la collectivité territoriale de base dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière ». Cette loi lui confère des prérogatives pour se doter des différents services nécessaires pour son fonctionnement. Concernant les finances de la communes. Elles viennent, entre autres, des ressources fiscales perçues au profit des communes, des participations ou attributions financières, de l'Etat, les taxes, droits et rémunération des services rendus...etc.

Ce sont ces lois qui ont marqué la rupture avec le modèle de gestion centralisée et encourager l'initiative locale. Par ailleurs, et dans le but de renforcer ces nouvelles mesures, l'Etat a promulgué la loi n°90-31 du 04 décembre 1990 relative aux associations, l'un des acteurs censés participer à la gouvernance territoriale. Cette nouvelle loi, selon B. Arhab (2004, P. 171) a permis la création d'environ 60000 associations. La voie est ouverte à la concrétisation de la participation citoyenne et d'autres acteurs associatifs dans l'élaboration des politiques de développement économique et social.

1.3 La politique d'aménagement du territoire en Algérie

1.3.1 Définition

Paradoxalement, l'espace rural a fait l'objet d'une multitude de sollicitations au début des années 80. Il a été au centre d'innombrables réflexions et propositions faites dans le cadre de schémas d'aménagement généraux ou d'études spécifiques. Cela a débouché sur un plan national d'aménagement du territoire (PNAT), une loi sur l'aménagement du territoire, la restructuration foncière, le découpage administratif et territorial, la création de

nouveaux instruments d'aménagement de l'espace rural. Et par touches successives, la politique d'aménagement de l'espace rural a dévié de son but initial³³.

1.3.2 Les acteurs et niveau d'aménagement du territoire

L'aménagement du territoire est l'un des leviers de la politique publique. Il est mené essentiellement par l'Etat et en second position par les collectivités locales et les entreprises. En effets, la mission première de toute action relevant de l'aménagement du territoire est le renforcement de la compétitivité territoriale, à travers l'installation des infrastructures telles que les routes, les ports les aéroports et les barrages. Elles servent en outre à mettre en œuvre l'équité territoriale, en d'autres termes, l'équilibre territorial, en désenclavant les espaces délaissés tels que les espaces ruraux et le désert. Alors, pour ce faire, plusieurs instruments, plans et programmes ont été pensés, en Algérie³⁴, à plusieurs niveaux (commune, wilaya et régions) pour la gestion du territoire et la concrétisation de l'équilibre régional. Nous en avons donc retenus :

Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme(PDAU)

Celui-ci est conçu pour servir de guide aux acteurs locaux (élus, administrations, entrepreneurs) d'une commune ou d'un groupement de communes ; son caractère global et complet, fait de lui un authentique projet d'aménagement et du développement local.

Le schéma régional d'aménagement du territoire (SRAT)

Il est mis en œuvre pour plusieurs wilayas, ayant les mêmes caractéristiques, et s'inscrivant dans la même stratégie de développement. En effet, celui-ci regroupe des wilayas ayant une vocation de pole de compétitivité. A titre d'exemple la wilaya de Bejaia comptait parmi les wilayas à vocation de production agroalimentaire.

Le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT)

Celui-ci, s'inscrit dans une logique nationale à vocation d'équilibre national. Des lors, il a eu une grande importance en matière de grandes infrastructures comme ports, aéroports, routes nationales, barrages, centre de recherche. En effet, l'expérience internationale d'aménagement du territoire, enseigne que les schémas nationaux doivent combler les lacunes des échelons locaux tels que les routes nationales et les barrages qui ne relèvent pas du ressort d'une ou de plusieurs wilaya constituant un pole d'activité. Enfin,

³³ Cherrad Salah-Eddine. L'aménagement de l'espace rural en Algérie: Essai de bilan. In: Travaux de l'Institut Géographique de Reims, n°85-86, 1994. Etudes algériennes. pp. 39-48;

³⁴ Mohamed DAHMANI : « planification et aménagement du territoire », OPU, Alger, 1985 pour mieux cerner la thématique de l'aménagement du territoire.

l'objectif ultime est de relances la croissance économique du territoire dans son ensemble³⁵.

La logique du SNAT 2025

Le SNAT-2025 concerne d'abord, le désenclavement des hauts-plateaux et du grand Sud ; et l'équité territoriale. Néanmoins, la planification en Algérie n'a pas échappé à une vision centralisatrice. Les autorités centrales tiennent alors une place directrice, dans la conduite et la mise en œuvre du SNAT, par rapport aux autorités locales, malgré que la décentralisation soit considérée par les spécialistes de l'économie publique comme une politique d'aménagement du territoire. D'ailleurs, dans le schéma de planification qui a prévalu jusqu' à la fin de réforme des pouvoirs de l'Etat central vers les collectivités territoriales.

1.4 Les contraintes du développement local en Algérie

Dès le début des années 2000, le bilan est considéré globalement positif, car il a permis d'installer durablement le principe de gouvernance locale au sein de la société algérienne. Toutefois la décentralisation demeure incomplète et est insuffisamment adaptée au contexte algérien aux plan administratif et politique, et ne permet pas aux collectivités locales de détenir un leadership de l'action locale reconnu par les populations.

Au niveau des Finances Locales, les Communes ne dégagent pas suffisamment de ressources pour conduire de réelles politiques de développement local.

Ajoutés à un défaut de ressources humaines et à un processus de déconcentration embryonnaire et peu efficace, l'ensemble produit des éléments d'obstacle et de dysfonctionnement rendant la viabilité et la pérennité du processus encore fragile.

Ces obstacles et dysfonctionnements se situent à trois niveaux principaux :

1.4.1 Les difficultés du partage des responsabilités entre Etat et Collectivités:

- Transfert de compétences aux communes mal assumé ;
- Absence de groupements de collectivités et de collectivités de niveau régional qui entrave l'élaboration de réelles politiques régionales de développement et d'aménagement du territoire ;
- Programmes sectoriels mis en œuvre par l'Etat et dont sont parfois exclues les collectivités

Pourtant détentrice de la compétence ;

³⁵ Matouk BELATAF : « Aménagement du territoire et localisation industrielle : quelques aspects théoriques et pratiques », OPU, Alger mars 2009.

- Dysfonctionnement de l'Etat et de ses services dans son rôle de contrôle, d'appui conseil et de définition des programmes sectoriels : Faiblesse de représentation des services techniques, faiblesse des ressources humaines, techniques et financières qui ne permettent pas à ces services d'assumer leurs rôles³⁶.

1.4.2 La faiblesse des ressources humaines et financières des collectivités :

- En effet, la loi sur la commune attribue certains prérogatives aux maires pour augmenter les ressources, beaucoup de maires ne font pas usage de ce droit. Ces maires ne sont pas encore habitués à prendre des décisions, faire de la publicité pour leur commune et prendre des initiatives pour mobiliser les ressources pour leurs communes, pourtant ils sont habilités à le faire, ils préfèrent rester dépendre de l'Etat par attendre ces subventions³⁷.
- La qualité des élus locaux qui manque dans sa totalité de la compétence, si on dit l'analphabétisme, ça revient au système électoral en vigueur qui n'élimine personne de participer à la gestion des affaires locales, en résultat, des élus locaux incompetents.
- Le phénomène de la corruption qui entache en réalité toutes les structures du pays pas seulement au niveau locale, ça concerne le comportement des personnels et les élus locaux,

Qui tentent toujours de s'enrichir à travers les fonds publics.

- Les ressources financière des collectivités sont, bien qu'en augmentation, trop faibles pour leur permettre d'assurer l'ensemble de leur compétence.

1.4.3 Inefficacité de la participation citoyenne

L'absence de la culture de démocratie participative: Dysfonctionnement de la représentation et de la participation citoyenne. Il convient de relancer le processus en proposant des solutions aux divers dysfonctionnements et en faire un levier de premier ordre pour le développement. Le lancement d'un véritable processus de décentralisation devant aboutir à l'institution d'une administration de développement à travers, entre autres

- la révision des codes des collectivités locales
- La refonte générale du système de fiscalité locale des collectivités locales
- La création d'une véritable fonction publique territoriale.

³⁶ Belaid Abrika, «La gouvernance locale traditionnelle solidaire Cadre conceptuel d'une nouvelle gouvernance territoriale : Cas de la wilaya de Tizi-Ouzou dans la région de Kabylie en Algérie» acte du Colloque « Gouvernance et responsabilité : propositions pour un développement humain et solidaire » CCFD-Terre Solidaire. Décembre 2011, pp 5-6.

³⁷ Madjid Gontas & Smaira Hellou, l'autonomie financière des collectivités locales et le développement territoriale : une approche comparative entre l'Algérie et la France, revue les Cahiers du MECAS, n° 4 Décembre 2008, p 13.

2. quelles places pour la participation des acteurs locaux en Algérie.

2.1 La démarche participative et la décentralisation du système administratif

Sur le plan Administratif, on constate un découpage inégal du territoire en termes de superficie et une forte concentration au Nord et la séparation intentionnelle avec la zone saharienne.

Engendrant, 48 wilayas : La wilaya est une circonscription administrative, équivalent de la préfecture, dotée d'une assemblée élue au suffrage universel direct localement l'APW (Assemblée Populaire de Wilaya) mais placée sous l'autorité du wali (préfet) directement nommé par le président de la République. Le wali est donc le représentant direct de l'Etat sur le territoire. Depuis les réformes de la fin des années 90, il bénéficie d'un pouvoir important: les projets mis en place sur son territoire d'intervention sont sous son contrôle permanent.

Les wilayas sont-elles mêmes divisées en daïras, dont les représentants sont nommés par le wali, qui à leur tour sont divisées en communes. Chaque commune possède sa propre instance délibérative l'APC (Assemblée Populaire Communale) qui élit elle-même son président : le maire. Il est donc élu indirectement sur son territoire. (Rebel, 2008)

Les communes semblent prendre en charge les projets et actions de développement de petite dimension, les projets de plus grande envergure sont réalisés dans le cadre de programmes sectoriels dont la gestion, la réalisation et le suivi sont assurés par les directions respectives des wilayas.

Malgré sa diversité et sa disparité régionale flagrante, la réaction de l'Algérie face aux différents problèmes a été toujours dans une logique globale. La politique rurale fait l'objet d'un exemple d'une réflexion globale et cela avec la nouvelle Stratégie Nationale de Développement Rural Durable exécuté par les Wilayas. Cela montre que les découpages administratifs et leurs reformes renforcent la présence de l'état central dans les Wilayas. On pourrait parler, en Algérie, de la déconcentration du pouvoir né de la décentralisation présumée de l'administration.

Cependant, si cette déconcentration a surtout été considérée comme un moyen de facilitation administrative, de rationalisation des moyens elle n'a pas nécessairement été mise en place comme le moyen de travailler à l'appréhension des réalités locales et à les faire comprendre à tous les niveaux de l'administration. Les réformes qui inspirent l'organisation de la déconcentration sont conçues au mieux comme l'amélioration d'un système et de son application descendante alors qu'il conviendrait de concevoir organisation qui favorisera la participation de la population locale dans la mise en œuvre des toutes actions dans leur territoire.

Cette déconcentration, on peut la voir à travers les programmes de développement rural en Algérie qui ont été pendant longtemps en phase de transition d'une approche sectorielle basée seulement sur l'agriculture à une approche rurale globale – fondée sur la mobilisation de financements budgétaires engagés par des administrations publiques par quotas et utilisés de façon non optimale, et sur l'assistanat et les décisions techniques unilatérales ascendante loin de la démarche participative³⁸.

2.2 La participation des acteurs locaux ou développement local en Algérie :

Les acteurs publics locaux sont au premier chef des « acteurs de gouvernement ». Mais ils sont aussi des « acteurs des gouvernances » territoriales, en recherche d'une participation active de la société civile. Les pratiques des acteurs publics et des collectivités locales renseignent sur la volonté des Etats d'instaurer ou pas les conditions favorables à un travail collectif de construction de territoire.

2.2.1 Participation des acteurs institutionnels (l'Etat et les collectivités locales) :

La commune est considérée comme une composante organique du système politique et administratif du pays avec ces multifonctionnelles qu'on va citer comme suit :

Élabore et adopte son plan de développement à court et à long terme et veille à son exécution. Elle contribue à la protection des sols, des terres agricoles, des ressources en eau, ainsi elle initie toute action et prend toute mesure à favoriser et impulser le développement d'activités économiques en relation avec les potentialités locales

Aussi elle participe à l'aménagement d'espaces destinés à abriter des activités économiques et commerciales. Elle participe à la création des conditions favorisant la promotion immobilière. Aussi elle encourage et organise toute association en vue d'opérations de sauvegarde, d'entretien et de la rénovation d'immeubles et quartiers. Et à la réalisation des établissements primaires et gère certaines scolaires. Elle participe à l'entretien des mosquées et des écoles coraniques. Elle contribue aux structures et organes chargés de la jeunesse, de la culture, des sports et loisirs³⁹

2.2.2. Participation des PME/PMI ou développement local en algérien

À partir de 1988 par la loi 88-25 du 19/07/1988 qui a libéré le plafond de l'investissement privé et a ouvert à ce dernier d'autres créneaux. De ce fait le nombre des PME/PMI privées est passé à 19 843 entreprises. L'autorisation aux investissements étrangers a été mise en place à partir de 1990 par la loi 90-10 du 14/04/1990 relative à la monnaie et au crédit, puis avec le décret n° 91-37 de la 19/02/1991 portant libération du commerce extérieur, le nombre d'entreprises privées a atteint 22 382 entreprises.

³⁸ Loïc.P, cité par Ali Ziane. M.O, Les finances publiques locales, analyse et perspective dans une économie en transition, Cas de l'Algérie, thèse de doctorat, Alger, 2001

³⁹ Article n° 103 jusqu'à 124 de la loi n°11-10 de 22 juin relative à la commune.

A partir de 2000, le poids de la PME/PMI a nettement augmenté, le nombre a plus que doublé, et la densité a presque quadruplé. Les statistiques disponibles indiquent que plus de la moitié des PME/PMI ont été créés entre 2001/2007, suite à la loi d'orientation sur les PME de 2001, soit 212 120 entreprises. A la fin de 2010 le nombre des PME/PMI privées a connu une évolution remarquable, et a enregistré le nombre de 398 788 entreprises⁴⁰

Nul ne peut nier le rôle et l'importance de la PME/PMI dans toutes les économies, car elle permet et contribue à la croissance et au développement économique, par: La création d'emplois ; La création de la valeur ajoutée ; La participation à la distribution des revenus

La création d'emploi

La tendance constatée ces dernières années dans l'évolution du taux de chômage en Algérie continue à s'inscrire globalement à la baisse, en raison de la contribution du secteur PME/PMI à créer de l'emploi, plus particulièrement par le secteur privé et les artisans. Ainsi, les données des taux de chômage en Algérie ont connus un déclin durant les deux années successives 2005/2006 de 15.3% à 12.3%, par contre ce taux a enregistré une légère augmentation de 1.5% en 2007. Le dynamisme économique est dû principalement à des investissements dans le domaine de l'industrie, il se trouve devant plusieurs contraintes à savoir le manque de ressources financières, coûts élevés, centralisation de l'industrie, etc. Pour surmonter ces difficultés, il est judicieux de créer de petites filiales liées aux grandes entreprises, et faire appel à la sous-traitance, cette opération permettra de construire plusieurs unités pouvant répondre à la demande progressive de l'emploi, en créant des postes permanents à moindre coût. L'Algérie comme beaucoup d'autre pays, a pris conscience de l'importance des PME/PMI et son apport important pour l'emploi, et a réalisé des parts considérables sur ce plan.

La création de la valeur ajoutée

La valeur ajoutée se mesure par la différence des biens qu'elle vend et ce qu'elle a dû acheter pour produire ces ventes. En 1994, la valeur ajoutée du secteur public était de 617.4 milliards de dinars, alors que celle dégagée par le secteur privé avec 1 178 milliards de dinars. A partir de 1998, les parts respectives se sont inversées faisant passer en tête le secteur privé avec 1178 milliards de dinars et 1 019.8 milliards de dinars pour le secteur public. Par ailleurs, Il est à noter que plus de 65 % de la valeur ajoutée et de l'emploi des pays développés provient des PME/PMI. Une politique économique en vue de la constitution, de la promotion et des redéploiements des PME/PMI est incontournable dès lors que l'on aspire au développement.

⁴⁰ Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise, et de l'Artisanat, bulletin d'information, statistiques n° 15, 1er semestre 2009.

La distribution des revenus

La valeur ajoutée créée par chaque PME/PMI recouvre l'ensemble des rémunérations des services qui ont été rendus au cours du processus de production et au fonctionnement des administrations. La valeur ajoutée servira à : Rémunérer les services, force de travail, capital, moyens financiers. Contribuer au fonctionnement des administrations en particulier en versant des impôts. Il est clair donc que l'entreprise quelle que soit sa taille, en créant de la valeur ajoutée et en redistribuant ce surplus sous des formes diverses aux autres agents, remplit un rôle essentiel dans l'activité d'un pays. Il faut aussi préciser que ses fonctions de nature strictement économique ne sont pas les seules que l'on attribue à cette catégorie d'entreprise, de plus en plus, et du fait de son importance dans les sociétés modernes, d'autres missions lui sont attribuées : sociales, humain et culturelle ...).

2.2.3 Participation de la société civile :

La participation des citoyens, notamment à travers les associations, demeure difficile compte tenu du déficit de formation et d'information de la composante humaine. Le nombre des associations en Algérie dépasse 108940 qui reprisent ces différents catégories (culturelle, sportive, religieuse, environnemental, scientifiques, ...ect).

La loi 90-08 relative à la commune ignore pratiquement les associations. Seul l'article 106 en parle : la commune « encourage et organise toute association d'habitants en vue d'opérations de sauvegarde, d'entretien et/ou de rénovation d'immeubles ou de quartiers ».

La loi 90-09 relative à la wilaya n'est pas en reste. L'article 79 dispose que « l'assemblée populaire de wilaya œuvre à la création d'infrastructures culturelles, sportives et de loisirs en concertation avec les communes et tout autre organe ou association chargés de la promotion desdites activités. L'article 80, pour sa part, énonce que « l'assemblée populaire de wilaya contribue à l'extension du patrimoine culturel en relation avec les communes et toute association ou groupement concerné ». Ces deux textes envisagent les associations comme auxiliaires de l'administration, de surcroît en les cantonnant dans des domaines bien précis⁴¹.

Aujourd'hui, avec la loi 90-31, le régime juridique appliqué aux associations s'est considérablement allégé puisqu'on est passé du régime de l'agrément à celui de la déclaration préalable. Il faut y voir, entre autres raisons, une volonté d'autonomisation des différents segments sociaux vis-à-vis des appareils politico-administratifs et un désir de la population de se prendre en charge face aux défaillances des organismes publics prestataires de service. L'association d'utilité publique participe d'une certaine manière à

⁴¹ <https://espoirmaghreb.wordpress.com/2011/03/19/gouvernance-locale-et-societe-civile/>

une mission d'intérêt général, voire de service public. Effectivement, on a assisté à une explosion du champ associatif en deux années plus qu'en trois décennies.

Selon une étude réalisée en 2007 sur le mouvement associatif les femmes sont très largement sous représentées dans les associations (23% contre 77% pour les hommes⁴². Et le nombre d'association de la femme selon la ministre intérieur c'est 1140 d'un taux de 1,05% du globale d'association en Algérie qui est considéré très faible.

Le taux de participation des femmes au niveau de l'exécutif mais aussi de représentativité au niveau des assemblées électives est encore très faible. Il s'agit d'une question qui se pose au niveau national. Cette question du genre n'est manifestement pas encore socialement intégrée, malgré la volonté clairement exprimée par les responsables de favoriser la promotion des femmes au niveau des postes de responsabilité.

2.3 Les lacunes majeures de la décentralisation et le processus de participation

Les lacunes majeures de cette décentralisation et le processus de participation peuvent être résumées dans ce qui suit :

2.3.1 La capacité des responsables locaux en matière de prise de décision

Malgré les pouvoirs explicites que leur confère la loi, les autorités communales n'ont pas une grande marge de manœuvre pour les décisions économiques⁴³, et ce pour beaucoup de raisons faibles niveaux d'instruction des élus, faiblesse des moyens financiers autonomes... De plus, la plupart des collectivités locales ne disposent pas d'une stratégie pour la mise en valeur du territoire, ni de critères d'évaluation des opportunités pour la prise de décision, la mobilisation des ressources et le montage de projets, faute de moyens humains et financiers.

La réforme des codes communal et de wilaya devait rendre plus effective la décentralisation en traitant la double problématique liée à l'adéquation des moyens financiers et des ressources humaines aux missions dévolue aux échelons locaux (instauration d'un nouveau régime de fiscalité locale), ainsi qu'au renforcement des capacités institutionnelles des collectivités locales et la rénovation de leur mode de fonctionnement.

2.3.2 Problèmes de cohérences des politiques régionales avec la politique nationale

En Algérie, il n'existe pas de politique régionale de développement et la région n'est pas instituée en tant qu'entité administrative ni économique. Les insuffisances et les dysfonctionnements constatées, sources de gaspillage de ressources qui caractérisent encore le mode de gestion publique dans tous les secteurs s'expliquent essentiellement par ces

⁴² SALHI Brahim, KARAOUZÈNE Mohamed, Le mouvement associatif en Algérie: Histoire, législation, état des lieux, Unité de Gestion de Programme – UGP/ONG"s, 2007.

⁴³ Gaudement. P.M et Molinier .J, Cité par Ali ziane. M.O.P6

problèmes d'articulation entre les actions au niveau central, de wilaya et communal. Il faudrait par conséquent, redéfinir de manière plus précise les champs de compétence des divers échelons pour favoriser une meilleure articulation entre les structures décentralisées et l'échelon central.

2.3.3 La cohérence entre les ressources et les besoins en matière de développement

Il y a un écart important entre les ressources dont disposent les collectivités locales et les besoins des populations dans tous les domaines. Rares sont les communes qui ne connaissent pas des situations de déficit.

2.3.4 La décentralisation et participation citoyenne

Les citoyens participants dans des associations donc 'il s'agit d'organisations à but non lucratif, elles participent sur la base de l'adhésion et du bénévolat à l'élaboration du bien commun, différent de l'intérêt général dont l'Etat seul est garant ; aussi, la société civile qu'il ne peut d'ailleurs tout faire.

L'Etat, malgré tout son appareillage administratif, n'a pas suffisamment investi pour que la société s'accapare et intériorise les valeurs citoyennes et républicaines. Le résultat est là, largement visible.

2.4 Programme de renforcement des capacités des acteurs de développement local CapDel

2.4.1 Définition du CapDel

Dans le cadre des grandes réformes institutionnelles menées par l'Algérie ces dernière années, et plus particulièrement l'introduction dans la Constitution de 2016, de la démocratie participative au niveau des collectivités territoriales, le Gouvernement algérien a initié un projet de coopération avec l'Union Européenne et le Programme des Nations Unies pour le Développement(PNUD), lancé officiellement le 16 janvier 2017 et prendras fin en 2020, ce programme vise à promouvoir l'implication des citoyens et de la société civile dans la gestion communale et le développement local durable et intégré .

La commune est la collectivité de base de l'état ; elle constitue l'assise de la décentralisation et le lieu de participation des citoyens a la gestion des affaires publiques. Il y a 48 wilayas et 1541communes en Algérie. La gouvernance locale est confrontée a des défis majeurs face aux deux missions principales, offrir un service public de qualité et réaliser le développement local par elle même⁴⁴

2.4.2 Objectifs du CapDel

⁴⁴ Code communal, janvier 2017

L'objectif principal est la promotion de la participation citoyenne dans la planification et la mise en œuvre des politiques communales de services publics et administratif, la gestion des risques majeurs, et le développement économique locale, en vue d'une gouvernance communale concernée, transparente, et attentive aux besoins et attentes des citoyens, en particulier des jeunes et des femmes. Il s'articule autour de quatre axes⁴⁵:

- ✓ Le renforcement des capacités des organisations non gouvernementales visant à faire participer la société civile et les acteurs locaux dans le développement local.
- ✓ Renforcer la capacité des autorités locales et la promotion de la planification Inter sectorielle avec le personnel local.
- ✓ Soutenir les responsables à la modernisation et la simplification des procédures administratives au niveau local.
- ✓ Le renforcement des capacités dans la prévention et la gestion des risques de catastrophes au niveau local.

2.4.3 Les dix communes pilotes du CapDel

Afin de constituer un échantillon représentatif de la richesse et de la diversité du territoire,

L'agriculture a été partout citée comme prioritaire, sauf Ghazaouet et Tizirt où la pêche la remplace parmi les priorités. Le type d'activité agricole dépend de chaque commune: Timimoune et Djanet, l'agriculture vivrière menée dans les jardins des palmeraies; Ouled Ben Abdelkader la production à des fins agro industrielle, de la tomate notamment, et l'aquaculture; Babar les cultures maraichères et céréalières, et l'élevage; Messaad l'arboriculture fruitière et l'élevage ; Beni Maouche, la valorisation de la figue et de l'olive, à travers le marketing territorial, la production et la transformation ; Djemila l'arboriculture fruitière et les cultures céréalières ; ElKhroub, le commerce des bestiaux et la culture céréalière, dans un contexte où l'avancée des zones urbanisées menace une vocation agricole que les acteurs ont souvent soulignée⁴⁶.

⁴⁵ Journal officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire, 11-11- 2017

⁴⁶ Rapport du MICL 2017 sur CapDel

Chapitre 02 : Le développement local en Algérie et la gouvernance participative

Tableau 4 : Les dix communes pilotes du CAPDEL.

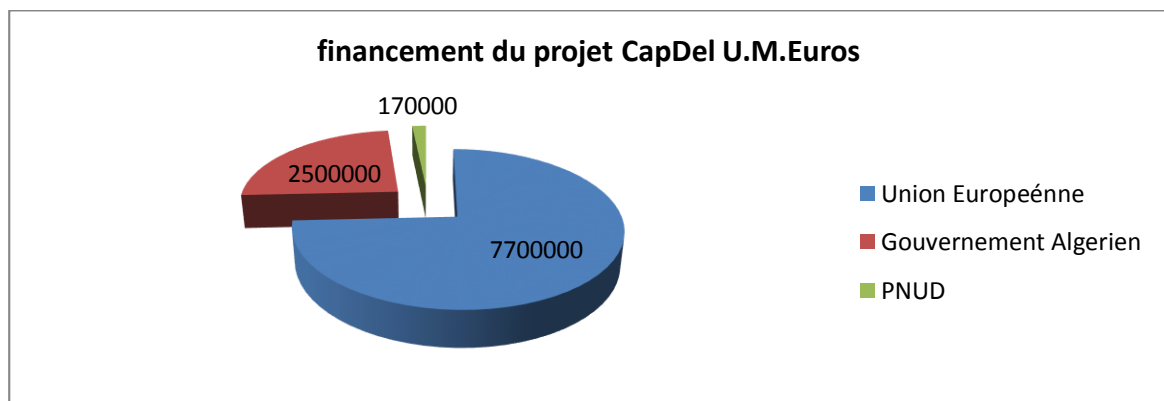
N°	Communes	Wilaya	Caractéristique de la région
1	Timimoun	Adrar	Sud – Oasis
2	Khroub	Constantine	Nord - Zone Urbaine - Site Historique
3	Ouled Abdelkader	Chlef	Ouest - Zone Rurale
4	Tigzirt	Tizi Ouzou	Nord - Ville Cotière
5	Ghazaouet	Tlemcen	Ouest - Ville Cotière
6	Messad	Djelfa	Hauts Plateaux - Zone Rurale
7	Djanet	Illizi	Sud (situé aux frontières avec Lybie et Niger)
8	Djemila	Sétif	Est - Hauts Plateaux - Site Historique
9	Babar	Khenchela	Est - Zone Rurale
10	Beni Maouche	Bejaia	Est - Zone Rurale

Source : rapport du MICL 2017 sur CapDel

2.4.4 Financement du CapDel:

Le programme est cofinancé par les trois partenaires à hauteur de 10 millions d'Euros : près de 2,5 millions d'Euros par le Gouvernement Algérien, 7,7 millions d'Euros par l'Union Européenne, et 170 000 Euros par le PNUD.

Figure 1:financement du projet de CapDel



Source: graphique réalisé par nos soins a partir des données du rapport MICL sur CapDel

2.4.5 Les quatre composantes du CapDel :

Démocratie participative et travail conjoint des acteurs locaux

Les acteurs locaux sont ceux qui agissent sur leur territoire pour changer leur commune et améliorer les conditions de vie des citoyens.

La composante « démocratie participative » a pour objectif stratégique d'assurer au niveau des communes pilotes un modèle de gouvernance participatif et de diffusion de bonnes pratiques. Ce modèle de gouvernance, qui assurera une plus grande implication de la société civile, en tant que partenaire dans des projets de développement local, mettra en place de nouveaux mécanismes de coopération et de partenariat entre les différents acteurs, renforçant et consolidant ainsi la confiance mutuelle entre eux et la cohésion sociale au niveau de la commune.

Le CapDel permis une participation massive: entre 150 et 300 personnes par commune, avec une moyenne de 200 personnes). Elus et cadres locaux, associations, opérateurs économiques (agriculteurs, pêcheurs, coopératives, entrepreneurs et producteurs, chambres de commerce, etc.), et même « simples citoyens », comme ils se sont définis eux-mêmes (directrices d'écoles, médecins, étudiantes, architectes, artistes, sportifs, etc.), ont non seulement assisté aux présentations, mais ont activement participé aux débats. Les moyennes des participants femmes (25%) et jeunes (20%) sont correctes, mais elles devraient s'améliorer au fur et à mesure que l'action du Programme met un accent particulier sur ces catégories. Il est important de noter que les interventions, aussi bien en plénière que dans les ateliers, se sont, sauf exceptions, déroulées de manière paritaire. La moitié des interventions environ ont été réalisées par des femmes, et un tiers environ par des jeunes.

Modernisation et simplification des services publics. Le CapDel vise de moderniser et simplifier les services administratifs en mettant en place un guichet unique du service public communal, de développer l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour simplifier les procédures administratives, et de promouvoir la coopération intercommunale pour développer les complémentarités de service public au niveau territorial, renforcer les synergies dans l'action et réaliser des économies d'échelle⁴⁷.

Développement économique locale et diversification de l'économie

La composante « développement économique local » a pour objectif stratégique de concourir à l'émergence d'une économie locale solidaire et diversifiée, créatrice d'emplois et de revenus durables. Cet objectif ne pourra être réalisé que grâce à la réhabilitation et au renforcement de la fonction de planification stratégique locale, permettant aux communes de passer d'une logique passive d'assistance et de

⁴⁷ Rapport des nations unies 2017

consommation budgétaire à une logique active de création de richesses et de revenus durables. Cette planification concertée passe par la construction d'une vision du développement communal, partagée par les différents acteurs, qui investit le potentiel endogène du territoire de la commune et qui développe toutes les possibilités de coopération avec d'autres territoires pour sa promotion et son développement.

Gestion de multisectorielle des risques environnementaux au niveau local

L'objectif stratégique de renforcer le système national de gestion des risques dans sa dimension locale, afin d'augmenter la résilience des territoires face aux risques environnementaux et d'assurer, par là même, la durabilité des actions de développement. Ce renforcement passe d'une part, par l'intégration de la dimension des risques environnementaux dans la planification stratégique locale et d'autre part, par le renforcement du rôle de la société civile dans l'accompagnement des autorités locales dans la mise en œuvre des systèmes locaux de prévention et de gestion des risques et catastrophes.

Conclusion :

Le développement local, en Algérie, reflète les politiques sociales antérieures et résulte d'une gestion administrée dans laquelle la société civile avait peu d'espace d'expression. L'État exerçait un quasi monopole sur toutes les sphères d'activité économique et sociale.

Pour conclure, on peut dire que nous ne pouvons plus ignorer ces nouvelles missions qui incombent à la gestion locale du développement. Cette ingénierie sociale territoriale, doit aujourd'hui être capable de considérer la population locale dans sa globalité (milieu de vie, milieu professionnel, l'environnement, relations sociales, gouvernance participative...) pour lui proposer des solutions de proximité. C'est en activant son réseau ou en mettant en place des partenariats qu'il aidera la population locale à réaliser ses projets de vie. Le défi est complexe et il est temps pour nous de réfléchir, sur une base participative durable qui associant le citoyen et tous les acteurs concernés, à mettre en place des stratégies plus efficaces.

CHAPITRE 03 : ANALYSE DU CAS DE LA COMMUNE DE BENI-MAOUCHE

Introduction

Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni-Maouche

Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni-Maouche

Introduction

Après avoir exposé les notions de la gouvernance et de la participation locale à travers une investigation théorique explicitant les divers concepts liés, notamment au développement local, participation citoyenne et à la gouvernance territoriale, nous tenterons, dans le cadre de ce chapitre, de confronter ces éclairages à la réalité du terrain. En effet, la définition des concepts a son importance en tant que repère aidant à répondre à notre problématique, mais cette exploration théorique ne suffit pas, à elle seule, de réaliser les objectifs de notre travail. Il faut savoir se servir de ces diverses prospections et apports théoriques, lors d'une confrontation de nos hypothèses avec la réalité de terrain, afin d'obtenir des éléments de réponse à notre problématique.

En ce sens, nous allons présenter dans ce chapitre notre enquête de terrain en précisant ses objectifs, l'échantillon et les groupes cibles, le questionnaire d'enquête et sa structure, et finalement les outils mis en œuvre pour la collecte d'information et aussi l'analyse effectuée et la présentation des résultats obtenus.

Pour réaliser notre travail de recherche, nous avons fait appel à certains acteurs : les élus de la commune de Beni-Maouche, les services déconcentrés de l'état et des membres actifs appartenant à des associations de la commune. Et ce, afin de nous aider et de nous fournir les informations nécessaires concernant notre terrain d'étude. D'autres informations étaient recueillies par nos soins à partir de l'enquête. Ainsi, ce chapitre va être structuré en trois sections. La première est consacrée à la présentation de cette commune. La deuxième section va restituer le déroulement de notre enquête et autres aspects de notre investigation de terrain, avant d'exposer l'analyse des informations et données recueillies, dans une troisième section. C'est dans le cadre de cette dernière que nous donnerons les différents résultats et autres conclusions auxquels nous avons aboutis dans le cadre de ce travail

1. Présentation de la commune de Beni-Maouche

La commune de Beni-Maouche est une collectivité de base, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Au plan administratif, la commune de Beni Maouche est créée comme étant une commune en plein exercice en 1956 lors de la création des commune mixte. Au lendemain d'indépendance soit en 1963, Beni maouche c'est vu rattachée à la commune de Beni-Chebana de la wilaya de Sétif. Cependant, le dernier découpage du 31

Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni-Maouche

décembre 1984 a fait de celle-ci une commune et elle est devenue chef lieux de daïra rattachée à la wilaya de Bejaia en 1991.

Beni Maouche compte une agglomération chef lieu à savoir Trouna et plusieurs agglomérations secondaires respectivement : Aguemoune, Ait Adjissa, Taazibt, Tiksarine et Tizakhet ainsi qu'un ensemble de hameaux dispersé dans l'espace voire : Tala N'tinzar, Laazib Sidi Sadek, El Djabia, Taourirt, Tiouel, Ait Boudjelaetc .

La commune de Beni Maouche d'une superficie de près de 100 km², est située à 100 km de Béjaïa, sur le versant est de la vallée de la Soummam. Elle compte 28 villages, L'activité principale de cette région est agricole connue par la production de la [figue sèche](#) et de l'[huile d'olive](#).

Le passé historique et révolutionnaire de Beni-Maouche est important. Elle compte à elle seule pas moins de 1014 martyres. Elle est connue comme un fief important des moudjahidines et la terre natale de valeureux combattants tels que le commandant Si Hmimi Oufadhel.

1.1 Situation géographique et histoire de la commune

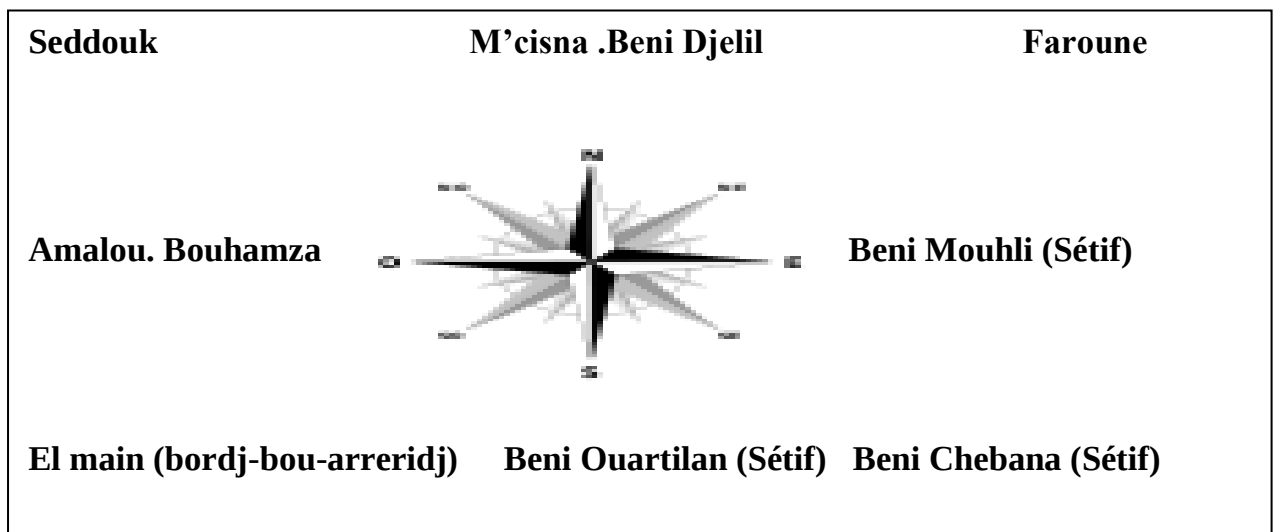
1.1.1 Situation géographique

Située à 100 km du chef lieu de wilaya Bejaïa, sur le versant est de la vallée de la Soummam. La commune de Beni Maouche est délimitée au Nord par les communes de M'cisna, Beni-Djellil, Faroune et Seddouk et à l'Est par Beni Mouhli (Sétif), et à l'ouest par Amalou et Bouhmza, et du côté Sud par El Main (bordj-Bou-Arreridj), Béni Ouartilan (Sétif) et Beni Chebana (Sétif)

Le territoire de la commune étant d'une manière générale constitué d'un relief accidenté dont les creux et les monts sont très prononcés représentant des crêtes le long desquels sont fondés des villages. Le point culminant est Achtoug 1 392 m d'altitude, l'ancien village Othronen 1 136 m, Ath kheyar avec 1 054 m d'altitude, Tizekht 872 m, Aguemoune 810 m, ath adjissa 843 m, tiwal 600 m, et laazib sidi sadek 470 m.

Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni-Maouche

Figure 2 : les commune limitrophe de la commune de Beni-Maouche



Source : www.wikipedia.org

1.1.2 Aperçu historique de la région

À l'origine et avant la période coloniale, la région de Béni-Maouche prenait l'appellation de Laarache, une fraction de la tribu des ath Aidel. Cette dernière est une confédération qui englobe les tribus de Ras-Tala-Tinezar, Chebana et de Kaf Beni-Khier. Cette dernière compte sept villages : 'Aguemoune, Othronen, Tizekht, Ledjabia, Mzita et Beni-Maouche qui englobe deux bourgs, Tagnit n yighil et Boubirek. A l'instauration de régime civil, la localité a été rattachée à la commune mixte de Guergour. L'administration coloniale a donné au départ le nom d'El Kaf Beni-kheyar ensuite celui de Beni Maouche en hommage au Caïd issu du village et la commune porte toujours ce nom colonial.

Letnayan prend la dimension d'une petite ville et grandit sans cesse par la constitution de nouveaux quartiers. Le passé historique et révolutionnaire de Beni-Maouche est important, elle compte à elle seule pas moins de 1014 chahids, connue pour être le fief des moudjahidines et la terre natale de valeureux combattants tels que le commandant Si Hmimi Oufadhel, Si Arezki l'ares, Bourdouz Abderrahamane, Ounas Arab, Chellah Mohand El mouloud, Hilem Saad et autres. Le 10 novembre 2000, la région a été ébranlée par un séisme d'une magnitude de 5.4 sur l'échelle de Richter dont l'épicentre était localisé à Beni-Ourtilane.

1.2 La démographie et l'urbanisme à Beni Maouche

Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni-

Maouche

1.2.1 La démographie

La population dans la commune de Beni Maouche marque une évolution démographique très considérable. Elle été de l'ordre de 13 412 habitants en 2008 pour atteindre aujourd'hui environs de 14 152 sur une superficie de 94,86 km²ce qui donne une densité de 167 habitants par km²

On trouve que la plus forte densité se situe au niveau de chef-lieu de la commune de Beni Maouche avec 50,42% de la population totale, alors que 49,58% sont séparés entre les agglomérations secondaires et les zones éparses de la commune.

1.2.2 L'urbanisme

Le secteur de la construction à la commune de beni Maouche a connu un développement important depuis les années 2000. Les agglomérations secondaires avec 2520 habitats réalisés ont connu une progression plus importante que l'agglomération chef lieux avec 1280 logements et 815 logements dans des zones éparses.

Par ailleurs, durant cette période, la commune de Beni-Maouche a bénéficié d'un lot important de logements ruraux, dépassant 1306 habitats. Toutefois, les logements sociaux locatifs ont marqué un niveau très bas avec seulement 100 habitats pour toute la commune. D'autres parts, il n'existe aucun autre programme logements inscrit au bénéfice de la localité à l'instar du programme logement social participatif, location-vente AADL/APP, logement promotionnelle ...etc.

A tout cela s'ajoute la détermination des équipements inclue les équipements scolaires, médicaux, sportifs et culturels en plus de leur localisation et leur capacité d'accueil. Les équipements prennent une importance du fait de leur aire d'influence (rayon d'attraction), le degré de satisfaction et l'incitation au regroupement autour des équipements.

Aussi le secteur d'éducation dans la commune De Beni Maouche dispose d'un nombre important d'infrastructures pédagogiques entre les trois niveaux. Elle possède plus de 14 écoles primaires, 03 établissements moyens, et au niveau secondaire elle possède 2 lycées.

Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni-Maouche

1.3 Les infrastructures de soins et de santé

Le secteur sanitaire de la commune Beni Maouche englobe un certain nombre d'infrastructures qui rayonnent sur tout son territoire. La structure sanitaire présentes et services pour la population comme le tableau ci-dessous le montre.

Tableau 5: infrastructures de soins et de santé de la commune de Beni Maouche

Nbr de pharmacies	Nbr de salles de soins	Nbr de polycliniques	Nbr de maternité	Nbr d'hôpitaux
03	03	01	01	01

Source : élaboré par nos soins à partir de l'enquête, 2019.

1.4 Commerce et services

En termes de commerces et de service, la commune de Beni Maouche, regroupe un nombre moyen qui peut satisfaire ses propres besoins. Les petits commerces ont augmenté, cela est dû peut être à la croissance de la demande comme pour les Clients de plusieurs localités converger vers la RN 74. La ville del Tenayen est le centre de la commune de Beni Maouche . Tout au long de cet axe, on trouve une forte concentration des commerces et de service. Et un marché hebdomadaire, réputé pour ses produits agricoles locaux commercialisés par les fellahs de la région.

L'association des figuiculteurs organise chaque année une fête de la figue, elle réunit cette année plus de 170 participants venus de 21 communes limitrophes à Beni Maouche (11 de la wilaya de Bejaïa et 10 de Sétif). « Initialement, on devait accueillir 150 exposants, Sur la place du marché, des tables et des petits chapiteaux ont été dressées pour permettre aux exposants de proposer leurs marchandises. On y trouve principalement des barquettes de figues sèches, mais aussi de la confiture de figue, de l'huile d'olive et des produits artisanaux. Les prix de la figue sèche varient de 700 à 1200 DA le kilogramme. Des prix qui semblent avoir été fixés arbitrairement par les producteurs.

Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni-Maouche

1.5. Le transport et le tourisme

1.5.1. Le transport

Le niveau de transport à La commune de Beni Maouche est moyene. Les dessertes entre la ville et le chef-lieu de wilaya sont assurées par 12 lignes de transport, et entre le chef-lieu de commune et les localités rurales le nombre est satisfaisant il existe plus de 20 lignes de transports. Et les hors wilaya elle assure que trois ville : Sétif, bordj-Bou-Argeridj et Alger par un nombre faible de ligne.

Les conditions de transport difficiles ce qui concerne les route qui reliaient du chef lieux vers les villages.

1.5.2 Le tourisme

L'infrastructure touristique est presque inexistante au niveau de la commune de Beni Maouche. Pourtant la nature offre un potentiel très riche, qui pourra animer le secteur touristique, par des paysages variés, des versants dominés par des montagnes importantes aux formes topographiques variées. La montagne d'Achettou peut suggérer leur exploitation à des fins économiques.

1.6 Les ressources en eau

Beni-Maouche est l'une des 23 communes parmi les 52 agglomérations de la Wilaya de Bejaia, qui bénéficiera des adductions secondaires à partir du transfert Tichahaf-Bejaia.

Les précipitations globales sont bonnes, dépassant le seuil de 500 mm par an de pluies et de neiges ; la période la plus pluvieuse est observée entre le mois d'Octobre et le mois de Mars.

Les ressources en eau principales de la commune sont concentrées sur les 19 fourrages dont dispose la région. La région est constituée essentiellement de l'oued Bou Sellam et de plusieurs cours d'eau temporaires. Avec un volume de production de 19000000 m³.

L'indisponibilité d'importants aquifères pose d'énormes problèmes, plusieurs puits arrivent à épuisement en période estivale. Quant au climat de la région, elles sont suffisantes en hiver et faibles en été. Pour ce qui est des températures, elles sont très variables, avec un hiver rigoureux et un été très chaud et sec.

Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni-

Maouche

1.7. L'agriculture

L'activité principale de la commune de Beni Maouche est agricole sur une superficie de 6645 hectare avec une variété de production importante qu'on peut citer comme suit : céréale 1.640 tonne , produit maraichères 5270 tonne , elle produit aussi 5.455 tonne du miel, la viande rouge 3.180 tonne mais elle est connue par la production de la figue sèche et de l'[huile d'olive](#) sur une superficie de 1005 hectare, le nombre de figeculteur 160 le totale de la production est a 18 tonne et l'olive 35.460 tonne par ans.

2. Présentation de l'enquête réalisée pour l'étude du cas de la commune de Beni-Maouche

La démarche méthodologique empruntée est basée sur une recherche documentaire, la détermination de l'échantillon d'enquête, la collecte et le traitement de données et l'analyse des résultats. C'est de cette démarche méthodologique ainsi que des difficultés rencontrées qu'il est question dans cette deuxième section de notre mémoire.

2.1. Objectifs de l'enquête réalisée dans le cas de la commune de Beni-Maouche

L'enquête de terrain effectuée constitue l'étape principale du développement théorique que cerne le sujet d'investigation. Son objectif primordial est l'identification de tous les éléments qui peuvent apporter une réponse à notre problématique. Par ailleurs, elle se donne pour d'autres objectifs de collecter un maximum d'informations liées à notre terrain d'étude, de dégager les données et les caractéristiques principales concernant les acteurs ciblés et d'explorer la vision future des acteurs concernant la problématique la gouvernance participative dans la mise en œuvre de processus de développement

Cette enquête confirme que l'importance de la problématique de recherche posée qui s'intéresse davantage à dégager les données capitales concernant les acteurs ciblés par la gouvernance participative. Elle est, de ce fait, nécessaire et justifie de se rapprocher des acteurs clés du sujet étudié afin de clarifier notre problématique de notre recherche et de pouvoir dire si, oui ou non, il existe une gouvernance participative dans la commune de Beni Maouche et le rôle de celle-ci dans la gestion des projets publics dans le territoire.

Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni-Maouche

2.2. Echantillonnage et groupes cibles

2.2.1. Recherche documentaires

La recherche documentaire a consisté à se rapprocher de différentes structures et des centres de documentation pour rechercher des documents relatifs au sujet. Pour ce faire, des ouvrages ont été consultés dans la bibliothèque universitaire, le bureau des Archives de la commune de Beni Maouche, les sites internet, les bibliothèques privées ainsi l'exploitation des réponses au questionnaire et les interviews avec les différents acteurs de la commune.

Tableau 6: Centre de documentation et types d'informations recueillies

Centres de documentation	Documents	Types d'informations
Bibliothèque de l'université	Ouvrages généraux	Informations générales sur le développement local
Bureau des Archives	Rapport, Revues et	Informations la commune de Beni Maouche
Bibliothèques de Beni Maouche	Revue, photos	Informations sur la commune de Beni Maouche
Sites internet	Rapport, journaux	Des informations générales
Interviews et questionnaire	Collecte	L'avis des acteurs locaux

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2019.

2.2.2 Groupes cibles

La population cible dans le cadre de cette recherche est constituée des élus locaux, des responsables de service déconcentré de l'Etat, des chefs d'entreprises, des responsables d'organisation de la société civile (OSC), des associations à caractère culturelles sportives et sociales ainsi que la population locale.

Les élus locaux sont le maire et les adjoints au maire, des conseillers, Ils sont les premiers responsables administratifs devant prendre des actions de développement de la commune. C'est pourquoi il a été important de s'intéresser à ces élus représentants des populations pour apprécier leur implication et celle des autres acteurs dans la mise en œuvre des plans du développement. Par ailleurs leur choix se justifie par le souci de comprendre et d'analyser l'influence des facteurs politiques sur la mise en œuvre de ces plans. Ainsi, sur quelques d'autre élus locaux de la commune de Beni Maouche, on a pris contact direct ou par le biais du questionnaire.

Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni-Maouche

Les entreprises sont représentés par les chefs d'entreprises eux même ou par leurs adjoints ou des responsables administratifs des l'entreprises, constituent un acteur du développement vu leurs importance dans le processus de la gouvernance et la mise en œuvre des plans de développement.

Les responsables ou animateurs d'organisations de la société civile (OSC) sont les associations à différentes caractères (sportive, culturelles et sociales et religieuse), les groupes organisés. Des sages de la société du fait de leur nombre en propension, de leur présence remarquable dans la mise en œuvre des actions de développement et de leur dynamisme de plus en plus croissant.

Les services déconcentrés de l'Etat, quant à eux, sont les structures étatiques déconcentrées implantées sur le territoire communal. Comme la subdivision de l'urbanisme, algérienne des Eaux SONALGAZ ... etc. Ils ont été couverts systématiquement par les entretiens dans le souci d'apprécier le degré de participation et le niveau d'intégration de leurs approches sectorielles dans la mise en œuvre du développement local.

Les fonctionnaires de la commune, comme leur nom l'indique, sont des agents sous contrats travaillant pour la mise en œuvre des activités dans la commune. Les agents des collectivités locales ont retenu notre attention, du fait de leur rôle technique dans l'organisation et la gestion des actions de développement, de leur collaboration avec les structures déconcentrées de l'Etat.

Enfin les populations sont constituées des hommes, femmes vivant sur le territoire communal. Ce sont, non seulement des adultes, mais aussi des enfants, jeunes de différentes professions ou occupations. Ainsi, les fonctionnaires d'état, les opérateurs économiques, les cadres, les religieux, dans la mesure où le travail repose sur l'appréciation de leur participation.

Au total, les différents acteurs identifiés ont permis de constituer un univers d'enquête récapitulé dans le tableau suivant :

Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni-Maouche

Tableau 7: Répartition statistique des cibles de l'enquête

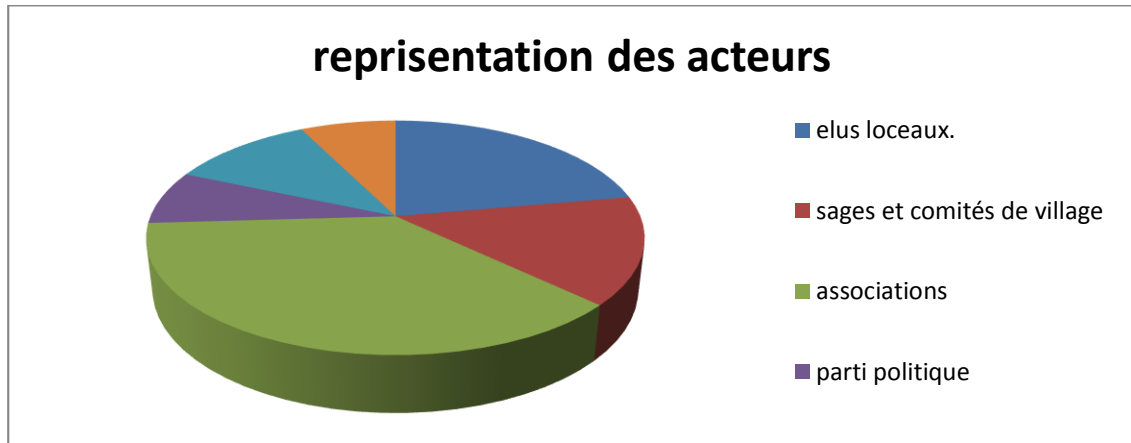
<u>Unité d'enquête</u>	Prévu	Réalisé	Taux de réalisation %
Elus locaux	8	6	75
Sages et comité de village	8	4	50
Associations	20	10	50
Partis politiques	2	2	100
Responsable de la SUC	1	1	100
Responsable du l'algérienne des eux	1	1	100
Responsable SONALGAZ	1	1	100
Entreprises	8	2	25
Citoyens	8	7	87.5
Total	57	34	59,64

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2019.

Comme le tableau ci dessus le montre un nombre importants d'acteurs local (des élues, des partis politiques, responsables des services déconcentré de l'états des associations et de la société civile ont fais l'objet de réponse a notre questionnaire dont le taux de réalisation est de 59,64 % soit un nombre de 34 acteurs sur 57 prévus et la figure suivante représente la part des acteurs de notre enquête réalisée.

Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni-Maouche

Figure 3: représentation de la part des acteurs de l'enquête réalisée

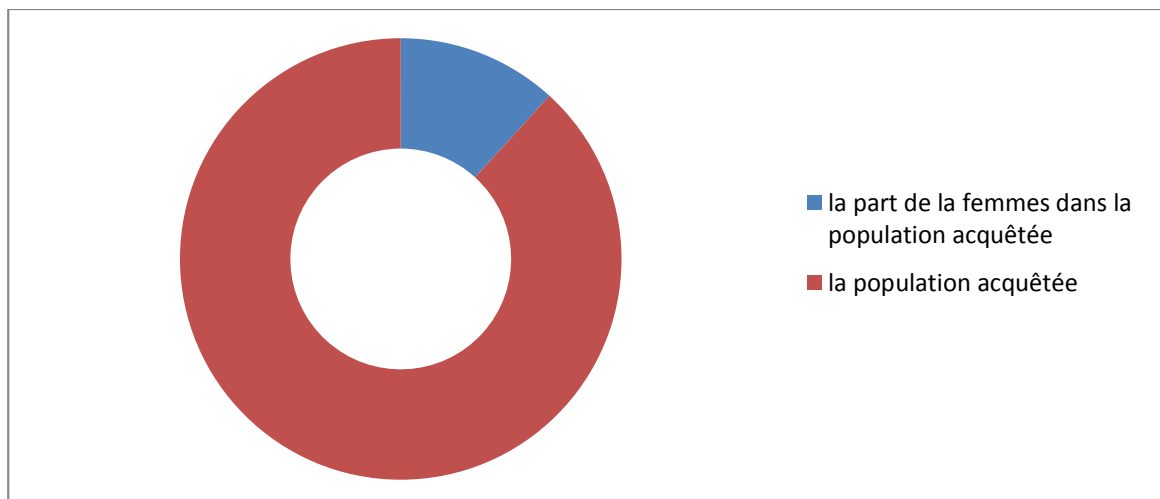


Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2019.

➤ La part des femmes dans la population acquêtée

L'importance de la participation de la femme est un facteur essentiel dans le processus de développement néanmoins la représentativité de la femme dans la commune de Beni Maouche reste a un niveau très bas. En effet sur 12 questionnaires prévus pour le sexe féminin on a pu réaliser que 04, se qui représente 11,76% de la part des questionnaires réalisés dans notre échantillon d'étude.

Figure 4 : La part de la femme dans la population acquêtée



Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni-Maouche

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2019.

➤ Le niveau d'instruction de la population acquêtée

La majeure partie des acteurs enquêtés ont un niveau d'instruction universitaire avec un taux de 67,65%, et cela peut s'expliquer par leur préférence d'occupation des postes qui font référence à peu près à leurs études universitaires. Ainsi, un taux de 23,53% pour le niveau secondaire qui a une part aussi importante nous pouvons dire pour cette catégorie que même si les acteurs qui n'ont pas fait d'études supérieures mais ont la possibilité de participer et apporter un plus à la société. Aussi un taux de 8.82% pour un niveau primaire.

Tableau 8: Répartition des acteurs selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Fréquence	(%)
Universitaire	23	67.65
Secondaire	08	23.53
Primaire	03	8.82
Total	34	100

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2019.

D'après ce tableau, on constate que le niveau d'instruction des acteurs est élevé. Cela correspond aux exigences du champ d'activité, dont le traitement et la maîtrise attirent effectivement des personnes possédant un niveau d'instruction et une culture générale liés à une formation supérieure comme celle relative au domaine de la gestion et de l'environnement, le patrimoine, la santé, etc.

2.2.3 Echantillonnage

La présente étude repose sur les impressions et les points de vue des acteurs sur l'implication de la population au processus de développement. Il s'agit d'un travail de recherche qualitative. Ainsi, la population totale prévue pour l'enquête est de 57 acteurs.

L'échantillonnage au niveau des élus locaux, des agents de la mairie, des associations d'appui au développement, des services déconcentrés de l'Etat, et de délégué local de projet CapDel, des groupes organisés de village et des populations. Les critères de choix des enquêtés de la population sont : le village, l'occupation professionnelle et le sexe et la collecte des informations auprès de ces différents acteurs a nécessité le choix de certains outils de travail.

Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni-Maouche

Les objectifs de la recherche axés sur les attitudes et comportements liés à la participation de tous les acteurs au processus de plan de développement nous ont conduit à privilégier la distribution d'un questionnaire ainsi que l'interview semi-directive comme mode de questionnement des différents acteurs ciblés, le principe consistant à laisser développer le discours de l'intéressé sur le sujet qui lui est présenté, puis recentrer, par des questions de relance, les divers points qu'il n'aborde pas dans le discours spontané. Pour guider l'interview, des questions générales sont préparées à titre indicatif et ce après avoir répondu au questionnaire.

Au total, ces outils ont conduit à la collecte des données sur les aspects du sujet notamment : la connaissance de la gouvernance par les acteurs, le niveau de gouvernance et de la participation des acteurs dans la commune de Beni Maouche, la coordination entre les acteurs, l'appréciation des acquis, les atouts économiques de la région et les difficultés liées à la mise en œuvre.

2.3 Structure et contenu du questionnaire

Afin de pouvoir approcher, de la manière la plus objective possible, les acteurs de l'échantillon sélectionné dans le but de collecter des informations nécessaires à notre étude pour confronter nos hypothèses sur le terrain, nous avons mis en place un questionnaire qui nous permettra de mener à bien notre investigation dans la commune de Beni Maouche. Il vise à structurer des réponses autour de l'existence d'une gouvernance au sein de la commune, de l'existence d'une concertation entre les différents acteurs

Après la présentation des répondants qui vise à la finalité d'identification des acteurs et qui se donne ainsi pour objectif de recueillir la somme des informations nécessaires nous permettant de dresser une petite fiche signalétique de l'acteur en question. Entre autres et nous permet de construire les catégories d'acteurs dont nous avons besoin dans notre enquête. Nous avons axé notre questionnaire autour de Quatre axes qui sont présentés comme suit :

Le premier axe a pour objet de déterminer la nature des relations entre les acteurs locaux ainsi que les causes direct ou indirect d'une bonne coordination et des différents existants.

Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni-Maouche

Le deuxième axe vise à cerner et d'évaluer le point de vu des acteurs concernant les atouts économiques de la région mais aussi leurs vision future pour les secteurs dont on doit exploiter en mieux et constituerons des atouts futurs pour la région.

Le troisième axe se focalise autour du développement dans la commune de Beni Maouche qui enregistre un manque flagrant, donc on été dans l'obligation de chercher les cause de ce retard en le rapport avec la gouvernance et de la participation.

Le quatrième axe porte sur la gouvernance et la participation dans la commune en question. L'approche de la gouvernance territoriale, vise à déterminer la vision des acteurs quant à la gouvernance et la participation. Cet axe se donne pour objectif de vérifier notre question concernant l'existence ou non d'une gouvernance territoire dans la commune de Beni Maouche. Il vise notamment à connaître la manière dont les acteurs peuvent promouvoir le processus de la gouvernance dans ces différents volets (communication, formation, l'animation et de la capacité locale) pour une bonne prise de décision voire de gouvernance et de déceler les facteurs entravant ou, au contraire, permettant de renforcer les mécanismes de gouvernance sur le terrain.

Afin de rendre le questionnaire assez compréhensible et pertinent, nous avons établi trois types de questions :

Question ouvertes : Ceux sont des questions pour les quelles la personne interrogée est libre de rependre par ses propres termes. Exemple : A votre avis comment on peut développer la gouvernance et la participation dans la commune de Beni Maouche

.....

.....

.....

.....

.....

Questions fermées : Une question est dite fermée lorsqu'on enferme la personne interrogée dans un choix parmi les seules réponses. Ces réponses sont prévues à l'avance et l'enquête coche des cases pour répondre. Exemples : A votre avis quels sont les atouts économiques actuels et futurs de la commune de Beni Maouche ?

Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni- Maouche

Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni-

Maouche

Les	atouts	actuels
L'industrie.....		
Tourisme.....		
L'agriculture.....		
L'industrie et le tourisme		
L'industrie et l'agriculture.....		
L'agriculture et le tourisme		
L'agriculture, industrie et le tourisme.....		

Les questions fermées dichotomiques : pour lesquelles la personne interrogée est contrainte de choisir entre deux réponses proposées comme, par exemple : Le nombre de projets de développement dans la commune de Beni-Maouche est-il satisfaisant?

Oui

Non

Les entretiens :

L'entretien est un outil permettant d'explorer le point de vue de l'acteur enquêté. Il est par conséquent non structuré et laisse libre accès à l'acteur de choisir son point de vue.

L'acteur s'exprime, dans ce cas, à travers un discours qu'il faut analyser. Selon les cas, l'entretien peut prendre trois formes. Il peut être directif (guidé par l'enquêteur à travers des questions précises), semi-directif (l'enquêteur pose des points de repère concernant son sujet et laisse libre cours au répondant de s'exprimer sur ces points) ou non-directif (l'enquêteur expose le sujet traité et s'efface pour laisser le répondant développer les points dont il a envie).

En ce qui concerne notre enquête, nous avons pu réaliser quelques entretiens avec certains responsables d'entreprises, quelques élus locaux, des responsables d'administrations déconcentrées et certains responsables d'associations et le délégué du projet de Capdel. Nous avons choisi de mener, dans la plupart des cas, des entretiens semi-directifs afin de pouvoir explorer le point de vue de ces acteurs concernant notre thématique de la gouvernance.

Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni-Maouche

participative et de processus de développement et leur donner la liberté de développer les points de vue dont on a jugé utile.

2.4. Déroulement de l'enquête

La collecte de données s'est basée sur des techniques classiques de recherche en sciences sociales : la recherche documentaire, les sources orales et l'observation participante. Deux phases sont distinguées quant à ce qui concerne la collecte des informations de source orale : la pré enquête et l'enquête proprement dite.

2.4.1. Pré enquête :

La pré enquête a permis de faire une exploration du champ de la recherche. Elle a consisté à collecter quelques informations auprès de la mairie de Beni Maouche, et aussi de quelques organismes déconcentrés, de tester les outils de collecte de données en vue de leur amélioration.

C'est également à la phase de pré enquête que d'autres aspects de la problématique sont mieux cernés. Cela a conduit à la revue des hypothèses et à l'identification des personnes à interviewer pour un bon déroulement de l'enquête proprement dite.

2.4.2. Enquête proprement dite

L'enquête proprement dite a eu lieu à la commune de Beni Maouche, dans les différents villages de la commune, auprès des structures d'appui et services déconcentrés et des populations ayant participé ou non au processus d'élaboration ou de mise en œuvre de plan de développement de la commune. Au total, plus de 34 personnes ont été interviewées. Ces travaux de collecte d'informations sont réalisés à travers des entretiens et des questionnaires écrits mais aussi par l'observation participante.

2.4.3. Dépouillement et traitement des données

Les données recueillies auprès des populations sont passées au crible du dépouillement manuel. Des tableaux de synthèse ont été élaborés suivant l'importance des données et leur importance et pertinence par rapport aux hypothèses préalablement formulées. Le traitement des données a été fait à l'aide du logiciel Word et Excel.

2.4.4. Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées sont liées à l'indisponibilité des personnes ciblées pour se prêter à nos entretiens. En effet à plusieurs reprises des rendez-vous ont été reportés et même

Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni-Maouche

parfois annulés. Aussi, sur un total de 50 associations agréés dans la commune seule la moitié sont effectivement actives sur le terrain. Enfin, la disponibilité de peu de document sur le processus de suivi en matière de participation des différents acteurs à l'élaboration et la mise en œuvre des plans de développements a été un handicap pour une bonne appréciation de l'implication des populations au processus.

Le processus d'application du programme CapDel dans la commune de Beni Maouche est bloqué ce qui nous a rendu difficile d'avoir beaucoup d'information sur le projet.

Toutefois, il est important de signaler que ces difficultés ont pu être surmontées ou contournées. Des dispositions ont été prises donc pour renforcer les entretiens sur les aspects concernés et les résultats attendus de notre travail ont été globalement satisfaisants.

En somme, les outils méthodologiques de la recherche élaborés ont facilité la conduite des entretiens et le dépouillement des informations recueillies et leur traitement. Les résultats ont été traités manuellement et à l'aide de l'outil informatique puis soumis à l'analyse des informations.

3. Analyse des informations et résultats de l'enquête

Après avoir présenté la méthodologie poursuivie pour traitement des résultats obtenus de notre enquête de terrain, il conviendrait, d'analyser les résultats du dépouillement des questionnaires.

Cette analyse s'appuiera essentiellement sur les axes concernant notre problématique à savoir l'approche de la gouvernance participative dans la mise en œuvre de processus de développement dans la commune de Beni Maouche. Elle nous permettra de dégager les résultats préliminaires, concernant l'ensemble des acteurs de l'échantillon. Afin de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses.

Cette analyse nous permettra d'avoir un aperçu général du point de vue des acteurs de la commune de Beni Maouche concernant la gouvernance participative et le développement local.

3.1 La relation entre les acteurs locaux et le développement local

D'abord, il faut savoir si les acteurs locaux participent dans la prise de décision pour le développement de leur commune. Ceci nous a amené à interroger sur leurs

Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni-Maouche

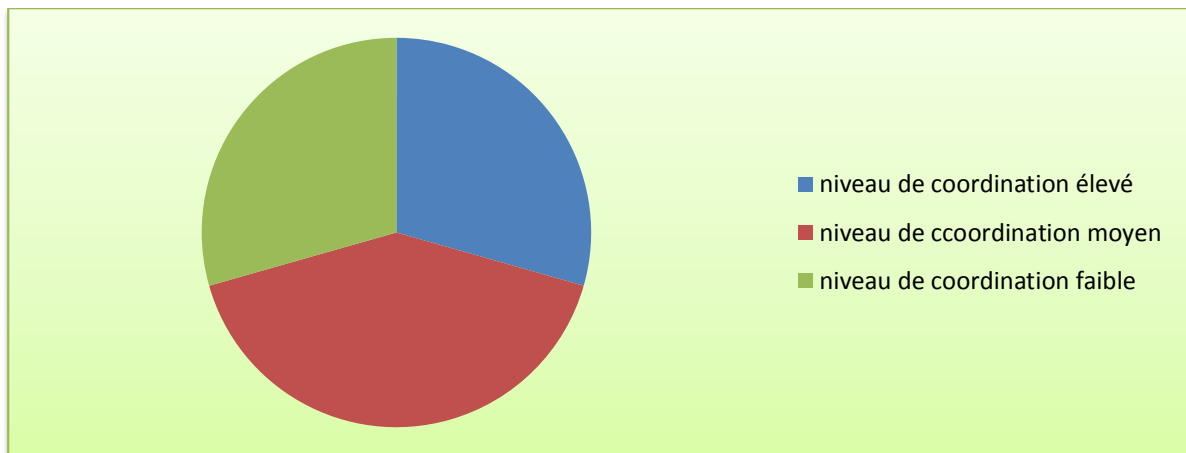
relations avec les autres acteurs. Nos résultats indiquent que la plupart des acteurs, soit 41,18%, estiment que le niveau de coordination moyen. Le tableau représente le niveau de coordination entre les acteurs.

Tableau 9 : le niveau de coordination entre les acteurs de la commune de Beni Maouche

Quelle estimation faites-vous au niveau de votre coordination avec les autres acteurs ?		
Désignations	Nombre	%
Niveau de coordination élevé	10	29,41
Niveau de coordination moyen	14	41,18
Niveau de coordination faible	10	29,41
Total	34	100

Source : élaboré par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2019.

Figure 5 : la relation des acteurs de développement dans la commune de Beni Maouche



Source : élaboré par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2019.

Nos résultats indiquent qu'une bonne partie des acteurs locaux soit 80,59% estiment que le niveau de coordination est en situation moyen et même faible contre plus de 29,41% des acteurs estimant que le niveau de coordination est élevé donc on est dans l'obligation de chercher les motifs des différents et aussi les motifs de bonnes relations, ce que nous allons le voir dans les tableaux suivants.

3.1.1. Les motifs de forte relation entre acteurs

Nous avons cherché à comprendre les causes des relations fortes chez la population des acteurs ayant estimé que les relations entre acteurs sont forte, les résultats obtenus

Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni-

Maouche

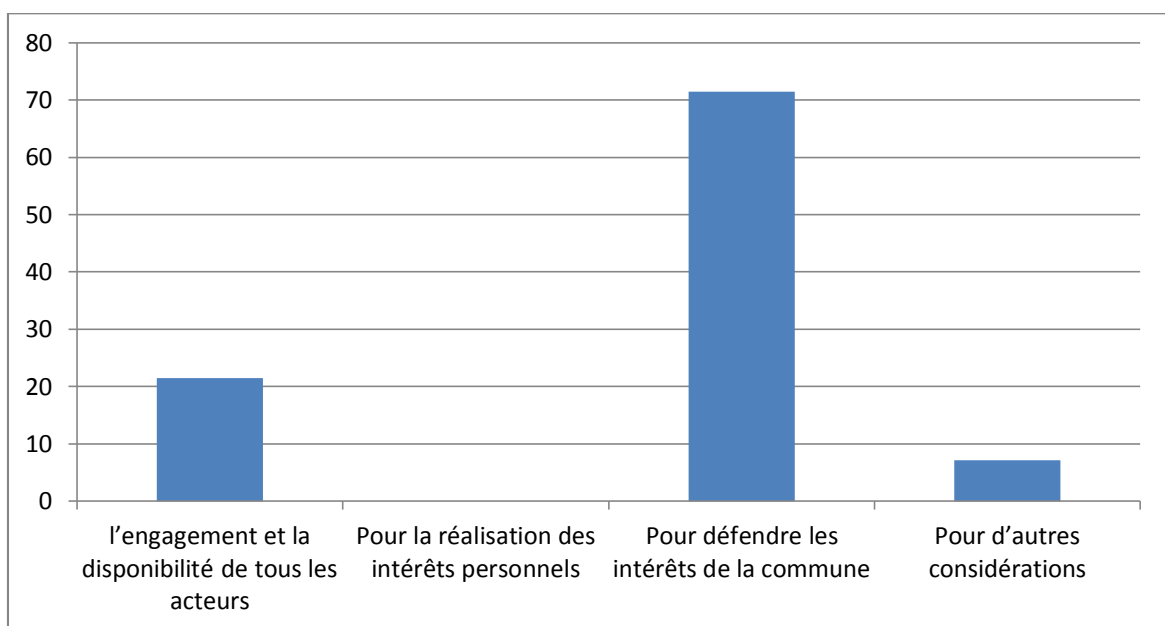
représentés dans le tableau suivant.

Tableau 10 : les motifs des bonnes relations entre acteurs

Désignation	Effectif	%
l'engagement et la disponibilité de tous les acteurs	06	21,43
Pour la réalisation des intérêts personnels	00	00
Pour défendre les intérêts de la commune	20	71,43
Pour d'autres considérations	02	7,14
Total	28	100

Source : élaboré par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2019.

Figure 6 : la représentation des motifs des bonnes relations entre acteurs



Source : élaboré par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2019.

En effet, pour justifier cette bonne relation, nos résultats indiquent que c'est l'intérêt général de la commune manifesté par les acteurs qui représente un pourcentage important de la population étudiée de plus se 71,43%, l'engagement et la disponibilité de tous les acteurs qui est de 21,43%. Mais à l'opposé des mauvaises relations et différents entre acteurs peuvent êtres résumée dans le tableau ci dessous.

Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni-Maouche

3.1.2 Motifs et causes des différents entre les acteurs

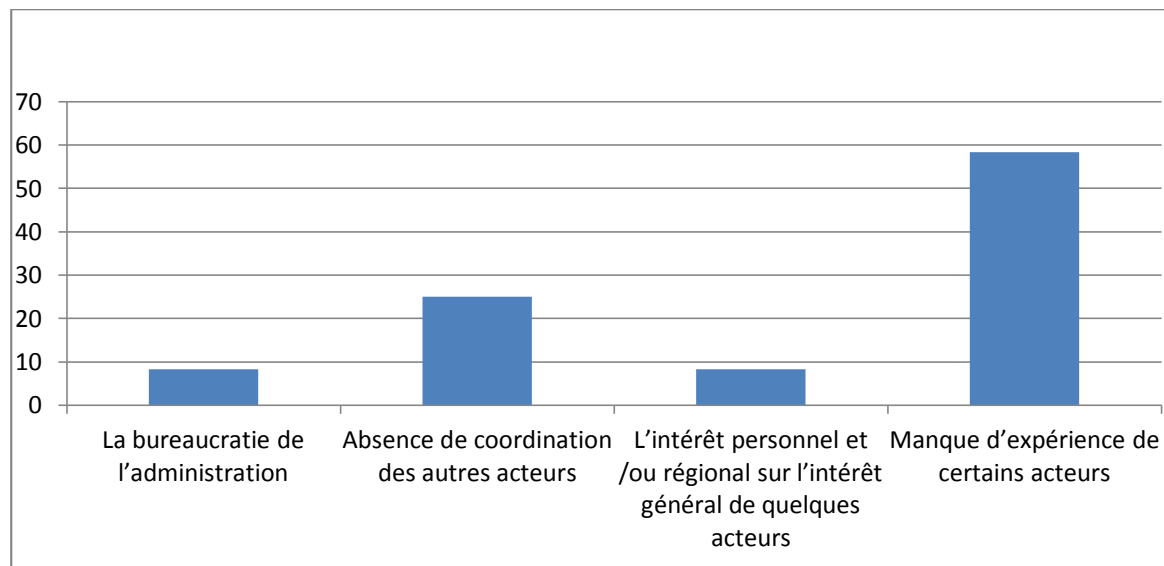
Aussi nous avons cherché à comprendre les causes des différents chez la population des acteurs ayant estimé que les relations entre acteurs conflictuelles, les résultats obtenus représentés dans le tableau suivant.

Tableau 11: représentation des causes des différents entre les acteurs

Désignation	Effectif	Pourcentage
La bureaucratie de l'administration	01	8.33
Absence de coordination des autres acteurs	03	25
L'intérêt personnel et /ou régional sur l'intérêt général de quelques acteurs	01	8,33
Manque d'expérience de certains acteurs	07	58,34
Total	12	100

Source : élaboré par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2019.

Figure n° 7 : représentation des critiques et causes de divergence entre les acteurs



Source : élaboré par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2019.

Donc le niveau bas ou moyen de la coordination entre acteur et la non participation peuvent être justifiées pour plusieurs causes à savoir : le manque d'expérience des acteurs Et

Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni-Maouche

l'intérêt régional sur l'intérêt général de quelque acteur aussi la bureaucratie de l'administration et l'absence de coordination des autres acteurs.

3.2 Les atouts économiques de la commune de Beni Maouche

Nous nous renseignerons sur la situation actuelle de développement par secteurs au sein de la commune de Beni Maouche Aussi que sur les potentialités du développement non exploitées qui peuvent être une alternative pour le développement local. Il conviendrait, d'abord de repérer les secteurs de force qui existent dans cette commune. Les deux tableaux suivants résument la vision des acteurs vis-à-vis des atouts économiques actuels et futurs de la commune selon les résultats.

Tableau 12 : les atouts économiques actuels et de la commune de Beni-Maouche

Désignation	Effectif	Pourcentage
L'agriculture,	18	52,94
Le tourisme	01	2,94
L'industrie	05	14,71
L'agriculture et le tourisme,	03	8,82
L'agriculture et industrie	06	17,65
Le tourisme et l'industrie	00	00
L'agriculture, tourisme et industrie	01	2,94
Total	34	100

Source : élaboré par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2019.

Tableau 13 : les atouts économiques futurs et de la commune de Beni Maouche

Désignation	Effectif	Pourcentage
L'agriculture	10	29,41
Le tourisme	05	14,71
L'industrie	06	17,65
L'agriculture et le tourisme	04	11,76
L'agriculture et industrie	07	20,59
Le tourisme et l'industrie	01	2,94

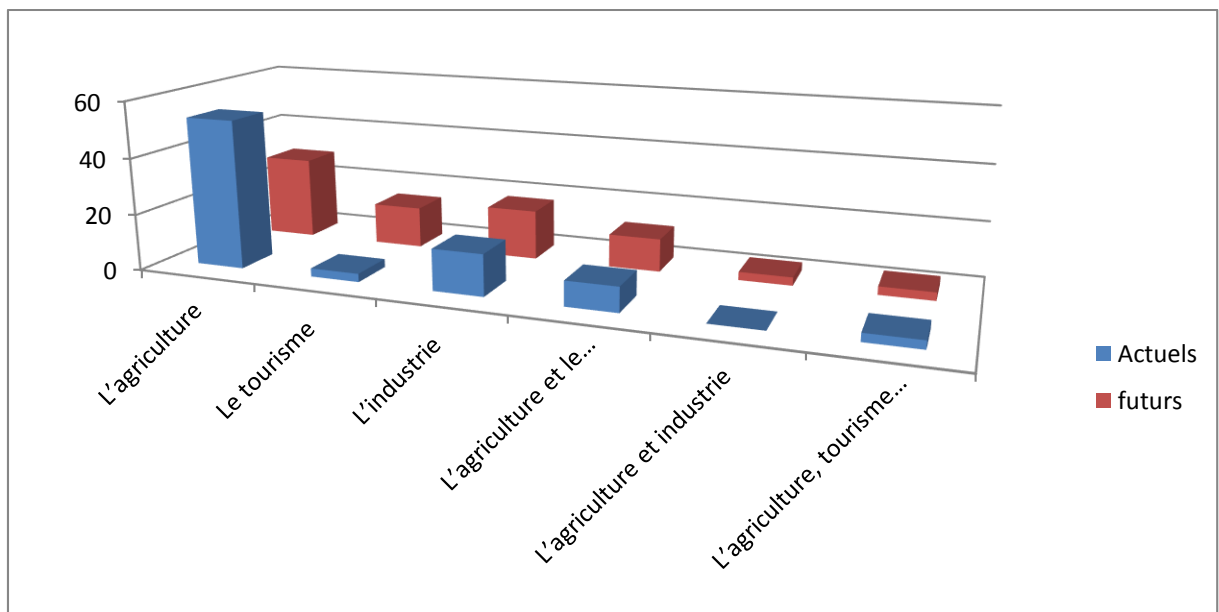
Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni-Maouche

L'agriculture, tourisme et industrie	01	2,94
Total	34	100

Source : élaboré par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2019.

Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni-Maouche

Figure 8: les atouts économiques actuels et futurs de la commune de Beni Maouche



Source : élaboré par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2019.

Pour les atouts actuels on voit que le secteur agricole vient en première position a (52,94%) selon les acteurs, et le secteur de l'agriculture et l'industrie en deuxième position a (17,65%) le secteur de tourisme marginalisé avec un peu plus de 2.94% mais dans le futur les acteurs estiment que le secteur de l'industrie et le tourisme et aussi l'agriculture sera une alternative de développement dans la commune surtout avec le projet de CapDel qui vise à valoriser les ressources naturelles et projeter le tourisme au cœur du développement. En effet, les acteurs de la commune sont disposés pour l'industrie et tourisme et le par contre le secteur de l'agriculture est toujours favorisé par rapport à tous les secteurs.

3.3. Les projets de développement dans la commune de Beni Maouche:

3.3.1 Situation actuelle de développement a Beni Maouche :

Nous devons connaître le niveau de développement de la commune en matière de réalisation des projets de développement et de connaître les causes de retard s'il y a lieu

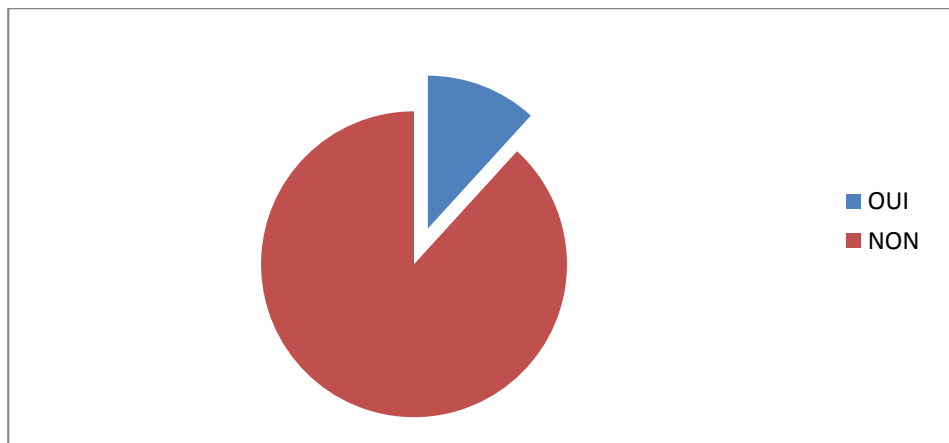
Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni-Maouche

Tableau 14: La satisfaction pour les projets de développement dans la commune

Le nombre de projets de développement à Beni Maouche est-il satisfaisant?		
Désignation	NB	%
OUI	04	11,76
NON	30	88,24
Total	34	100%

Source : élaboré par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2019.

Figure 9: La satisfaction pour les projets de développement dans la commune de Beni Maouche



Source : élaboré par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2019.

Notre interview ainsi que les résultats de l'enquête avec les acteurs locaux confirment que la commune réalise que 11,76% en matière de projets de développement, ce qui nous a amené à poser une question relative aux causes de ce retard de développement.

3.3.2 Les causes de retard de développement dans la commune de Beni Maouche.

Selon les acteurs de développement la commune est en retard en matière de projets de développement, les causes de ce retard est l'objet de notre recherche dans la question suivante.

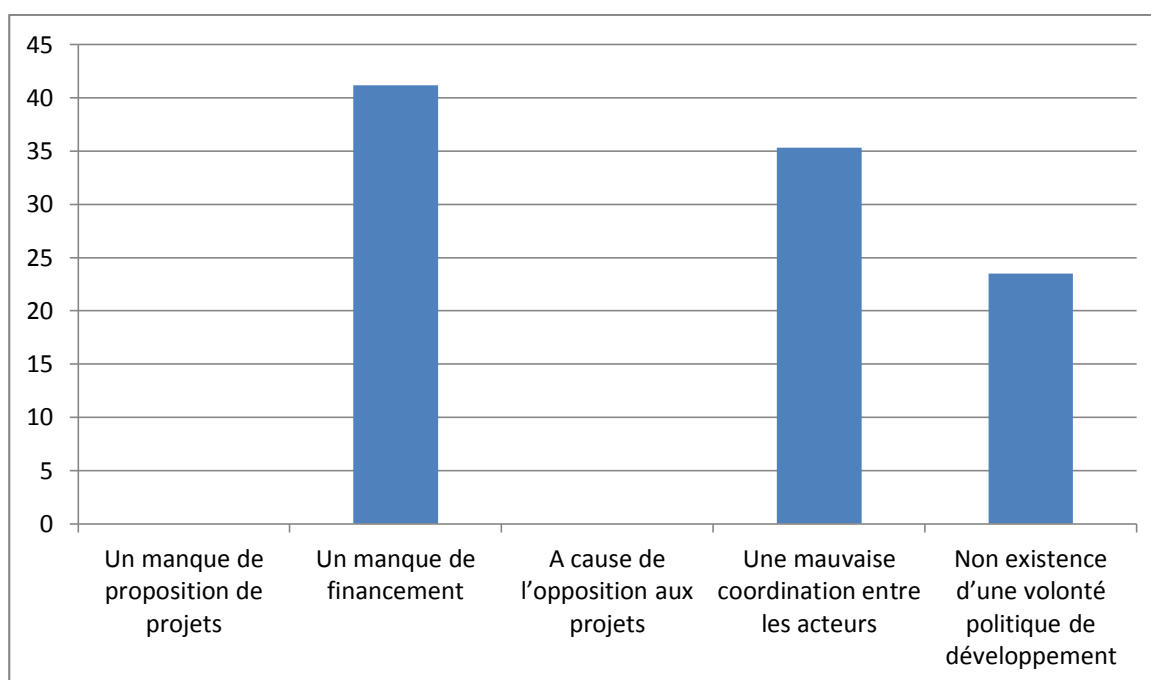
Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni-Maouche

Tableau 15: les causes de retard de développement dans la commune de Beni Maouche

Désignation	Effectif	Pourcentage
Un manque de proposition de projets	0	00
Un manque de financement	14	41,18
A cause de l'opposition aux projets	00	00
Une mauvaise coordination entre les acteurs	12	35,30
Non existence d'une volonté politique de développement	8	23,52
Total	34	100

Source : élaboré par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2019.

Figure 10: les causes du retard du développement dans la commune de Beni Maouche



Source : élaboré par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2019.

L'ensemble des acteurs approuvent le manque flagrant en termes de projets de développement 41,18% et la mauvaise coordination entre les acteurs 35,30% pour toute la commune. Ainsi que l'inexistence de la volonté politique centrale du développement qui s'est renvoie.

Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni-Maouche

3.4 La gouvernance territoriale dans la commune de Beni Maouche

Afin de pouvoir établir un état des lieux concernant la gouvernance territoriale et la participation citoyenne dans la commune de Beni Maouche, il nous est paru convenable d'interroger les acteurs sur l'appréhension qu'ils portent par rapport à ce concept. Les réponses qu'ils formuleront dans notre questionnaire dépendront de l'idée que se font les acteurs de la gouvernance territoriale et le concept de la participation.

On retrouve, ici, les différentes perceptions des acteurs sur le sujet.

- ✓ La première perception constatée « La gouvernance territoriale, concept nouveau, constitue une alternative permettant aux différents responsables et acteurs locaux participants, à tous les niveaux que ce soit, d'agir en alternative permettant aux différents responsables, d'agir en matière de gestion, communication et autre, dans une transparence sans faille de façon à assurer une crédibilité certaine à leurs action tant envers leurs subordonnés que leurs supérieur ». Cette perception, soulève l'existence d'une gestion transparente des affaires, et la crédibilité.
- ✓ La seconde voit « la gouvernance territoriale est un nouveau concept qui contribue à la gestion du territoire, dans un cadre organisationnel bien défini, alliant l'administration et la participation de la société civile ». On constate, dans cette définition, qu'au-delà de sa nouveauté, la gouvernance locale et la participation citoyenne permet d'associer l'administration et les collectivités locales avec les définitions des acteurs de la société civile dans un processus de gestion du territoire.
- ✓ Une autre perception rejoint les deux premières « la gouvernance territoriale est une approche nouvelle qui fait participer tous les niveaux et échelons territoriaux dans la gestion de l'intérêt commun et la communication caractérisée par une transparence afin d'élaborer les projets du développement local ». En effet, la transparence joue un rôle capital dans le bon fonctionnement de l'action collective car elle permet d'instaurer une confiance entre les différents acteurs concernés.
- ✓ La dernière perception enregistrée énonce « caractérisée par une durabilité limitée, la gouvernance locale est comprise comme la prise de décision publique globale appliquée localement et qui se veut solidaire. Elle peut s'associer à la notion de proximité institutionnelle et organisationnelle ».

Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni-Maouche

L'établissement d'un état concernant la gouvernance territoriale dans la commune de Beni Maouche nécessite préalablement d'interroger les acteurs concernés par le processus de gouvernance ainsi que leur estimation de la gouvernance dans la commune.

3.4.1 Niveaux de la gouvernance dans la commune de Beni Maouche

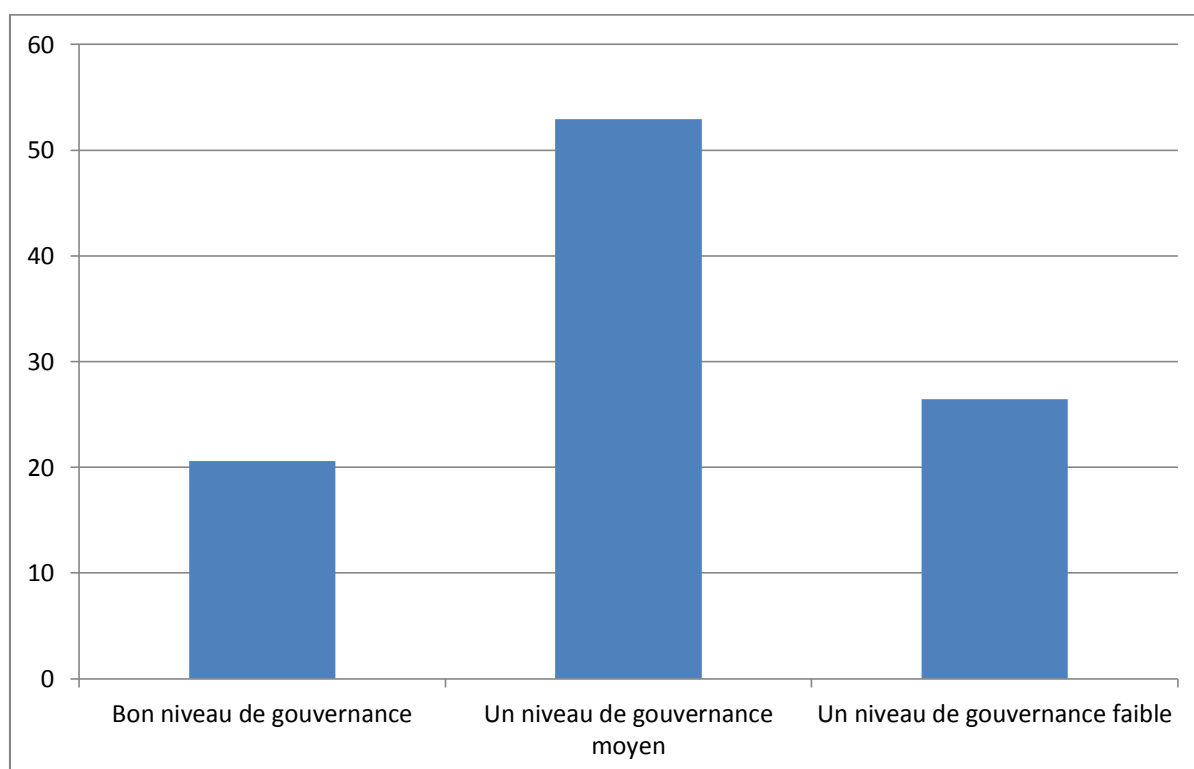
Enfin une question directe où les acteurs doivent estimer le niveau de gouvernance dans la commune de Beni Maouche

Tableau 16: niveau de la gouvernance a la commune de Beni Maouche

Désignation	Effectif	Pourcentage %
Bon niveau de gouvernance	07	26,47
Un niveau de gouvernance moyen	18	52,94
Un niveau de gouvernance faible	09	20,59
<i>Total</i>	34	100

Source : élaboré par nos soins à partir de l'enquête, 2019

Figure 11: niveau de la gouvernance a la commune de Beni Maouche



Source : élaboré par nos soins à partir de l'enquête, 2019

Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni-Maouche

Comme le montre le tableau ci dessus le niveau de la gouvernance dans la commune de Beni Maouche a est en situation moyenne avec plus de 52,94% des avis des acteurs et environ de 20,59 % pensent qu'il existe une bonne gouvernance contre 26,47 % qui estiment que la gouvernance est médiocre cela peut être expliqué comme vu précédemment par les relations de divergence entre les acteurs.

3.4.2 Le développement de la participation dans la commune de Beni Maouche

Dans non interviews avec les acteurs locaux au sujet de la participation dans ses volets formation, communication et animation ainsi la volonté de pratiquer cette approche dans la commune de Beni Maouche pour la mise en œuvre des plans du développement qui doit se baser sur la participation pour accélérer le processus de développement communal. On a constaté que les l'avis commun de ces acteurs et que la participation doit impliquer les différentes couches de la population avec tous les acteurs intervenant dans la commune. Cette participation doit remplir des conditions dans des différents niveaux.

➤ Au niveau de la capacité locale de développement de la commune :

Dans le contexte de décentralisation en Algérie, l'initiative des projets de développement doit être le fruit des réflexions entre les élus et les populations locales notamment des groupes sociaux et les associations. Il s'agit en fait d'une volonté qui fera à l'autosuffisance de la commune.

Le développement local s'appuie sur la mobilisation ressources locales, solidarité et la levée des différents entres les acteurs du développement et une capacité locale d'entreprendre, c'est-à-dire de générer des activités et donc de créer de la richesse. Et surtout réglementation de ressource comme les fugues et l'olive. La capacité locale est constituée par l'apport de chacun, quelque soit sa place, suivant ses moyens et reconnus comme tel dans la société. Il s'agit de recréer un développement basé sur la participation solidaire pour renforcer les liens sociaux, responsabiliser chacun et tous. C'est un moyen pour que le développement local intègre la diversité des dimensions économiques, sociales et culturelles.

➤ Au niveau de la communication :

Le développement local de la commune de Beni Maouche dépend de la circulation de l'information et du système de communication mis en place. L'appui au développement mobilise de nombreux acteurs dans la commune avec plus ou moins de succès. Des résistances face à certains projets naissent parfois au sein des populations censées être les bénéficiaires

Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni-

Maouche

parce qu'ils apparaissent comme une ingérence dans des problèmes locaux comme par exemple l'achèvement de la déviation de la route du poids lourd qui a nécessité l'intervention des tous les acteurs locaux. Par ailleurs la complexité des situations locales peut ne pas être perçue par les élus ou les acteurs de développement ou des services, et ceci par manque d'information, d'échanges.

Il faut placer un programme de communication Quelque soit sa forme (verbal, écrite) au centre des projets et programmes de développement en tant que base de leur réussite, elle vise à établir un consensus entre la population et les intervenants pour qu'ensemble, ils ne soient plus seulement acteurs, mais comme auteurs de leur développement. Il faut alors une démarche participative avec des outils flexibles pour mettre en place cette communication et réaliser une participation communautaire efficiente. La flexibilité dans les approches d'intervention apparaît comme la clé de l'appropriation locale des projets du développement et donc de leur pérennisation».

➤ **Au niveau de la formation et de l'animation:**

La formation est indispensable pour modifier certains comportements négatifs des acteurs de la commune et pour améliorer les performances à tous les niveaux. Il faudra que l'on apprenne aux différents acteurs sociaux, commerciaux et politiques de la commune à travailler en synergie, à planifier les actions pour à la promotion du développement, à s'atteler à réaliser des buts et des objectifs communs loin de tous intérêt personnel. Pour ce faire, il faut qu'ils reçoivent une formation adéquate pour pouvoir efficacement planifier et mettre en œuvre leurs activités au profit de la commune.

L'efficacité des projets de développement a la commune de Beni Maouche dépend surtout de la façon dont les structures locales exercent leur fonction d'animation économique et sociale.

La participation constitue une disposition permettant à chacun de se sentir dans le groupe, de disposer des capacités pour prendre activement part et à s'approprier des résultats obtenus comme sa chose et celle de tous. Elle est une occasion pour chaque couche de changer elle-même et transformer ses relations sociales. Elle permet de faire des expériences de tout genre et d'en tirer des enseignements dès lors que les acteurs observent les changements se produisant et qu'ils y réfléchissent. Indépendamment des élus locaux, des structures de

Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni- Maouche

développement et autres autorités, les diverses couches sociales peuvent tirer des conclusions des expériences vécues.

Le centrage des actions sur la participation et les moyens exige que celle-ci soit vue comme un processus et que chaque projet soit axé sur ce processus d'apprentissage mutuel. Il doit donc être encouragé par un meilleur équilibre entre le processus et le résultat généré par les actions ; le processus est ici pris donc dans le sens d'interaction et d'apprentissage de consultation et de participation des individus et groupes sociaux concernés, d'adaptation aux circonstances changeantes et de grande souplesse.

Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni-Maouche

Conclusion :

Les résultats de notre enquête de terrain sur la commune de Beni Maouche nous a permis de déterminer qu'il existe une léger participation et une gouvernance territoriale moyenne et même faible comme la déclarent la majorité des acteurs locaux. Mais celle-ci ne suffit pas seul pour le développement local sans le financement des projets de développement et la forte participation de tous les acteurs qui représente l'un des facteurs explicatifs de manque de développement dans la commune.

Au total les communes pauvres comme Beni Maouche qui souffre d'un manque de financement pour exploiter les ressources naturelles qu'elles possèdent comme les figues et l'olive d'une manier Réglementaire et de faire participé fortement tous les acteurs locaux pour réussir le développent dans la région.

En dépit des atouts des ressources naturelles de la commune de Beni Maouche, on constate qu'un long chemin de travail et de participation de la part des acteurs locaux et leurs moyens financiers adéquats seront indispensable pour atteindre un haut niveau du développement local.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

Conclusion générale

Le développement local est un processus utilisant les initiatives locales au niveau des petites Collectivités comme moteur du développement économique. Il est prôné dans les pays en Développement en complément des mesures macroéconomiques et des grands projets. Il implique l'accroissement du bien-être et le changement dans la structure économique et sociale.

Cependant, le territoire apparait de plus en plus le lieu privilégié pour l'organisation des processus de développement de richesses et dépend de la participation des acteurs locaux et de cerner les multiples problèmes et obstacle divers de développement de nos communautés.

Dans ce contexte que notre étude s'est inscrite, nous avons traité ce thème de mémoire intitulé : le développement local en Algérie quel place pour la gouvernance participative : cas de la commune de Beni Maouche.

Ainsi nous avons jugé utile de rechercher à comprendre la part de la population de dans le processus de développement de notre pays à travers la localité de Beni Maouche. Les théories du développement local participatif et celles de la décentralisation ont servi pour affiner le cadre théorique et l'approche qualitative a servi comme démarche méthodologique pour les études de terrain avec l'utilisation de questionnaire et des entretiens semi structuré.

Les résultats de notre enquête nous à monter que le niveau de la gouvernance locale et la participation d'acteur locale en Algérie est très faible qui revient à l'insuffisance des efforts du pouvoir public pour amorcer un véritable processus de développement. D'où la confirmation de notre hypothèse de recherche malgré qu'il existe une léger gouvernance locale et la participation de la société civile dans la commune de Beni Maouche en priorité de son type coopératif, d'intérêt collectif mais des obstacles qui se renvoient au manque de la coordination entre les acteurs et le niveau de l'expérience de ces dernier.

Ainsi un grand manque de financement dans la commune.

Toutes-fois il y a une dominance de l'acteur public qui est représenté par les administrations déconcentrées de l'Etat et qui détient le pouvoir de décision dans la commune Beni Maouche.

Enfin nous avons démontré dans ce travail quelques facteurs entravant la réalisation des projets de développements et la bonne gouvernance locale, reste nombreuse volet qui non pas pu être abordés au cours de cette recherche, faute de temps et la non collaboration de quelque

CONCLUSION GENERALE

acteur et la non-disposition de ceux-ci à nous aider dans notre travail et les difficultés rencontrés sur le terrain.

Au finale, les acteurs estiment qu'il faut mettre en place des éléments qui peuvent garantir la réussite et l'aboutissement des projets de développement local par la participation des acteurs au processus de prise de décision.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

Ouvrage

- ARABI-MEGHERBI Khellodja (2009), « politique publique et développement local dans la région de Bejaia : A la recherche d'une gouvernance territorial ». dans. (sous la direction de Mouaghi M). (2009), « les localisations industrielles au Maghreb : attractivité, agglomération et territoire », édition KARTHALA (Paris) et IRMC (Tunis).
- ANGELO BONFIGLIOLI, le pouvoir des pauvres, la gouvernance locale pour la réduction de la pauvreté, UCDF, novembre 2003.
- Bernard Pecqueur, Jean -Benoit Zimmermann, « économie de proximité », édition Lavoisier, paris, 2004
- Bernard Pecqueur et Jean-Benoît Zimmermann, «Economie de proximités », Ed Hermes Lavoisier, Paris, 2004.
- BENKO (G) ; lexique géographique économie, éd Armand Colin, paris, 2001.
- Bernard PECQUEUR, « vers une géographie économique et culturelle autour de la notion du territoire », in « géographie et culture » n° 49, juin 2004
- BECCATINI G, « les districts industriels : une notion économique », in «les régions qui gagnent », sous la direction de George BENKO et Alain LIEPETZ, Ed. PUF, Paris 1992.
- Boukhalfa kHERDJEMIL, « territoires, globalisation and redéveloppement », in Revue Régionale et Urbaine, n°2, 1999.
- Cherrad Salah-Eddine. L'aménagement de l'espace rural en Algérie: Essai de bilan. In: Travaux de l'Institut Géographique de Reims, Etudes algériennes. n°85-86, 1994.
- ECREMENT M. (1986), « Indépendance politique et libération économique : un quart de siècle du développement de l'Algérie 1962-1985 », Entreprise algérienne de presse(Alger), Office des Publications Universitaires(Alger) et presses Universitaires de Grenoble(France).
- FERGUENE A (1999), « Dynamiques territoriales et milieux innovateurs » cahiers du CREAD N°50 4Eme trimestre 1999.
- Merenne –Schoumaker (2011) cité dans Baaudelle et al .2011.
- GOUTTEBEL .J.Y (2003), « stratégies de développement territorial », Economica, Paris

BIBLIOGRAPHIE

- Gaudement. P.M et Molinier .J, Cité par Ali ziane. M.O.
- MAILLAT (1992), cité par KHERDJMIL Boukhalfa, « territoires, mondialisation et redéveloppement », in Revue d'Economie Régionale et Urbaine, n° 2 1999.
- Madjid Gontas & Smaira Hellou, l'autonomie financière des collectivités locales et le développement territoriale : une approche comparative entre l'Algérie et la France, revue les Cahiers du MECAS, n° 4 Décembre 2008.
- MATTEACCIOLI Andrée, «Philippe AYDALOT pionnier de l'économie territoriale », Ed. l'Harmattan, 2004.
- PECQUEUR .B (1989), « le développement local, mode ou modèle » Syros Alternatives, Paris.
- Paquet, G. (2004) Pathologies de gouvernance .Montréal, Liber, L'Harmattan.
- TESSON Frédéric « Développement local »
- POLESE Mario « De développement régional au développement local » journal canadien des sciences régionales aout 1999.
- Wilcox, 2003.
- Xavier Greffe, Le Développement Local, Editions de l'Aube / Datar, Gémenos, 2002.

Thèses et mémoires

- AMGHAR .M (2009), « Essai d'analyse de la contribution de la dynamique entrepreneuriale au développement du territoire : cas de Bordj Bou Arreridj » Mémoire de magistère en sciences de gestion université de Bejaia.
- ARABI-MEGHERBI Khellodja (2009), « politique publique et développement local dans la région de Bejaia : A la recherche d'une gouvernance territorial ».
- Nait-CHABANE A/atif, «gouvernance territoriale et stratégies des acteurs », mémoire de magister, université de Bejaia, 2010.
- Loic.P, cité par Ali Ziane. M.O, Les finances publiques locales, analyse et perspective dans une économie en transition, Cas de l'Algérie, thèse de doctorat, Alger, 2001
- SALHI Brahim, KARAOUZÈNE Mohamed, Le mouvement associatif en Algérie: Histoire, législation, état des lieux, Unité de Gestion de Programme – UGP/ONG"s, 2007.

BIBLIOGRAPHIE

Sites internet

- <http://liris.cnrs.fr/cnriut08/actes/articles/1007.pdf>.
- <http://toolbox.originofspaces.com/wp-content/uploads/2017/11/module.gouvernance.participative.rojcCRO.pdf>
- www.wikipedia.org.
- <https://espoirmaghreb.wordpress.com/2011/03/19/gouvernance-locale-et-societe-civile/>

Lois, Décrets, recommandation et journaux officiels

- Article n° 103 jusqu'à 124 de la loi n° 11-10 de 22 juin relative à la commune.
- Code communal, janvier 2017
- Journal officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire, 11-11- 2017

Documents et rapport

- BELATTAF M et IDIR .A (2006) « le développement local : quelques éléments théoriques et pratiques » communication au colloque international à l'université de BEJAIA « articulation espace local –espace Mondial » BEJAIA le 21 et 22 juin 2006.
- Bryant, C. R (1991). Le développement communautaire durable, les partenariats et la préparation des propositions de projets réussis. Hudson: Édition Strate. Communication Inc.
- DENIEUL pierre –Noël (2005), « introduction aux théories et à quelques pratiques du développement local et territorial, séminaire de Tanger 25-27 Novembre 1999.
- DINET Michel, « pour une mondialisation de fraternité. Fondements et axes des coopérations internationales » Economie et humanisme (1999), Lyon.
- Fonds d'Équipement des Nations Unies).", Février 1998 ;
- KHELLADI Mokhtar (2008), « le développement local : une réponse à plusieurs problèmes », contribution au colloque international « développement local et gouvernance des territoires », du 3 au 5 Novembre 2008, Jijel Algérie p.1.
- La Délégation à l'aménagement du territoire et l'attractivité régionale.
- Mohamed DAHMANI : « planification et aménagement du territoire », OPU, Alger, 1985 pour mieux cerner la thématique de l'aménagement du territoire.
- Matouk BELATAF : « Aménagement du territoire et localisation industrielle : quelques aspects théoriques et pratiques », OPU, Alger mars 2009.
- Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement(2004), « projet SNAT 2025 : Jeux des Acteurs et élément de régulation », mission 1, rapport 5, ABI 21,

BIBLIOGRAPHIE

- Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise, et de l'Artisanat, bulletin d'information, statistiques n° 15, 1er semestre 2009
- Rapport du MICL 2017 sur CapDel
- Rapport des nations unies 2017
- PNUD, governance for sustainable human development, New York. In DESTATTE Philippe

ANNEXS

ANNEXES

Faculté des sciences économiques de gestion
et commerciales Département des sciences
économiques

Master en " économie de développement"

Questionnaire

En vue de réalisation d'un travail universitaire (préparation d'un mémoire de Master 2), intitulé : ***Développement locale en Algérie et quelle place pour la participation cas : de la commune de Beni Maouche***

Les informations recueillies lors de cette enquête ne feront en aucun cas, objet d'une publication en l'état mais elles resteront strictement anonymes.

En comptant sur votre coopération et votre collaboration en tant que personnes physiques et /ou morales, nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir nous aider à mener notre travail de recherche.

Veillez agréer Madame, Monsieur l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Abbas koceila

ANNEXES

Information sur le répondant

Nom et prénom

Niveau d'instruction.....

Age :

Sexe :

Situation de Famille :

Qualité de l'acteur :

Elu local :..... ☐

Membre d'association : ☐

Chef d'entreprise : ☐

Militant de parti politique : ☐

Représentant de service déconcentré: L'ADE..... ☐

La SONALGAZ ... ☐

La SUC ☐

Citoyen : ☐

Autre ☐

Axe 1 : La coordination entre les acteurs locaux.

ANNEXES

1. Quelle estimation faites-vous au niveau de votre coordination avec les autres acteurs ?

- a. Niveau de coordination élevé
- b. Niveau de coordination moyenne
- c. Niveau de coordination faible

1.1 Si le niveau de coordination élevé, indiquez les raisons de cette forte relation ?

- a. l'engagement et la disponibilité de tous les acteurs
- b. Pour la réalisation des intérêts personnels
- c. Pour défend les intérêts de la commune
- d. Pour d'autres considérations

1.2 Si niveau de coordination faible ou moyen, indiquez aussi la raison de votre appréciation ?

- a. La bureaucratie de l'administration
- b. Absence de coordination des autres acteurs.....
- c. L'intérêt personnel et /ou régional sur l'intérêt général de quelques acteurs.....
- d. Manque d'expérience de certains acteurs

1.3 D'autre raison de la bonne ou de la mauvaise coordination entre acteurs :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Axe2 : Les atouts économiques actuels et futurs de la commune de Beni Maouche

ANNEXES

2 A votre avis quels sont les atouts économiques actuels et futurs de la commune

2.1 Les atouts actuels

L'industrie.....

Tourisme.....

L'agriculture.....

L'industrie et le tourisme

L'industrie et l'agriculture.....

L'agriculture et le tourisme

L'agriculture, industrie et le tourisme

2.2 Les atouts futurs

L'industrie.....

Tourisme.....

L'agriculture.....

L'industrie et le tourisme

L'industrie et l'agriculture

L'agriculture et le tourisme

L'agriculture, industrie et le tourisme

**Axe 3 : Les projets de développement dans la commune de Beni
Maouche**

ANNEXES

3. Le nombre de projets de développement à la commune de Beni Maouche est-il satisfaisant?

a. Oui

b. Non

3.1 Si non, quels sont les causes de ce retard ?

- a. Un manque de proposition de projets.....
- b. Un manque de financement
- c. A cause de l'opposition aux projets
- d. Une mauvaise coordination entre les acteurs
- e. Non existence d'une volonté politique de développement

3.2 Autres causes de retard de développement

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Axe 4 : La gouvernance et la participation dans la commune de Beni Maouche

ANNEXES

4. quelle est votre appréhension au concept de développement territorial et la gestion participative ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4.1 Quel est votre jugement de niveau de la gouvernance à la commune de Beni Maouche

- a. Bon niveau de gouvernance
- b. Un niveau de gouvernance moyen
- c. Un niveau de gouvernance faible.....

4.2 A votre avis comment on peut développer la gouvernance et la participation dans la commune de Beni Maouche

a. Au niveau de la capacité locale de développement de la commune :

.....

.....

.....

.....

ANNEXES

.....

b. Au niveau de la communication :

.....

c. Au niveau de la formation et de l'animation:

ANNEXES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

TABLE DES MATIERES

Table des matières

Introduction Générale.....	1
Chapitre 1 : Le développement local et la gouvernance participative	5
Introduction :.....	5
1. Développement local: émergences du concept et définition	6
1.1 Emergence du concept :.....	6
1.2 Définitions du développement local :	8
1.3. Les Objectifs du développement local	9
1.4. Approche territoriale du développement local :	11
1.5 La différence entre le développement local et le développement territorial.....	17
1.6 Les conditions et outils du développement local :	18
2. Gouvernance locale participative (notions et définitions).....	19
2.1. Définition de la gouvernance locale	19
2.2. Les acteurs de la gouvernance locale.....	20
2.3. Les indicateurs de la gouvernance locale	21
2.4. L'approche participative.....	23
2.5 La gouvernance participative.....	25
Conclusion :	26
Chapitre 02 : Le développement local en Algérie et la gouvernance participative	28
Introduction :	28
1. Le développement local et la décentralisation en Algérie.....	28
1.1 L'évolution historique du développement local en Algérie	28
1.2 La politique algérienne de décentralisation	31
1.3 La politique d'aménagement du territoire en Algérie	32
1.4 Les contraintes du développement local en Algérie	34
2. quelles places pour la participation des acteurs locaux en Algérie.....	36
2.1 La démarche participative et la décentralisation du système administratif	36
2.2 La participation des acteurs locaux ou développent local en Algérie :	37
Conclusion :	46
Chapitre 03 : Analyse du cas de la commune de Beni-Maouche.....	48
Introduction	48
1. Présentation de la commune de Beni-Maouche	48
1.1 Situation géographique et histoire de la commune	49
1.2 La démographie et l'urbanisme à Beni Maouche	50

1.3 Les infrastructures de soins et de santé.....	52
1.4 Commerce et services.....	52
1.5. Le transport et le tourisme	53
1.6 Les ressource en eaux.....	53
1.7. L'agriculture.....	54
2. Présentation de l'enquête réalisée pour l'étude du cas de la commune de Beni-Maouche...	54
2.1. Objectifs de l'enquête réalisée dans le cas de la commune de Beni-Maouche.....	54
2.2. Echantillonnage et groupes cibles	55
2.3 Structure et contenu du questionnaire	60
2.4. Déroulement de l'enquête.....	64
3. Analyse des informations et résultats de l'enquête	65
3.1 La relation entre les acteurs locaux et le développement locale	65
3.2 Les atouts économiques de la commune de Beni Maouche	69
3.3. Les projets de développement dans la commune de Beni Maouche:	71
3.4 La gouvernance territoriale dans la commune de Beni Maouche	74
Conclusion :	79
Conclusion générale.....	81
BIBLIOGRAPHIE	82
ANNEXS	82
TABLE DES MATIERES.....	

Résumé

La gouvernance locale et la participation citoyen est un instrument nécessaire de développement Elle se fait par la coordination, la concertation entre les différents acteurs de la localité et l'instauration d'une forte gouvernance territoriale pour atteindre un développement local. Ce travail nous a permis d'avoir une idée générale sur le développement local et la gouvernance participative au niveau de la commune de Beni-Maouche et le niveau d'engagement des acteurs, à cet effet, nous avons mené une enquête de terrain auprès des différents acteurs de la commune de Beni-Maouche. Finalement, les résultats de l'enquête ont aboutis a confirmer l'existence d'une gouvernance territoriale et une participation léger dans la commune. Cependant, celle-ci n'est pas satisfaisante pour enclencher un réel processus de développement, et le manque d'expérience des acteurs. Cette situation affecte négativement sur le développement local, c'est pourquoi la commune enregistre un manque flagrant en termes de projets de développement.

Comme solution, les acteurs estiment qu'il faut mettre en place des éléments qui peuvent garantir la réussite et l'aboutissement des projets de développement local par la participation des acteurs au processus de prise de décision.

Mots clés : développement local, gouvernance participative, acteurs locaux, décentralisation,

Abstract:

Local governance and citizen participation is a necessary instrument of development It is done through coordination, consultation between the different actors of the locality and the establishment of strong territorial governance to achieve local development. This work allowed us to have a general idea about local development and participative governance at the Beni-Maouche commune level and the level of commitment of the actors, to this end, we conducted a field survey of different actors of the municipality of Beni-Maouche. Finally, the results of the survey led to confirm the existence of territorial governance and a slight participation in the municipality. However, this is not satisfactory to trigger a real development process, and the lack of experience of the actors. This situation has a negative impact on local development, which is why the municipality has a glaring lack of development projects.

As a solution, the actors believe that it is necessary to put in place elements that can guarantee the success and the success of local development projects by the participation of the actors in the decision-making process.

Key words: local development, participatory governance, local actors, decentralization.